N° 6. — Juin 1925 Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

SOMMAIRE

ADMINISTRATION et RÉDACTION, 96, quai Jemmapes. — PARIS (10e)

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue Mensuelle Syndicaliste Communiste

LE "NOYAU"

PIERRE MONATTE, ALFRED ROSMER, V. DELAGARDE, M. CHAMBELLAND, R. LOUZON, A. GARNERY, V. GODONNÈCHE, ALBIN VILLEVAL, GEORGES AIRELLE, J. AUFRÈRE, D. ANTONINI, G. LACOSTE, F. CHARBIT, L. MARZET, F. RICHERAND

Adresser toute la Correspondance relative à la Rédaction et à l'Administration à :

P. MONATTE

96, quai Jemmapes — PARIS-Xe

Chèque Postal : **734-99** Paris

Permanence : l'après-midi, de 3 à 7 heures

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES		EXTÉRIEUR	
Six mois	11 fr.	Six mois	15 fr.
Un an	20 fr.	Un an	30 fr.

PRIX DU NUMÉRO :

France : 2 fr. — Extérieur : 2 fr. 50

Les Publications récentes

QUESTIONS SOCIALES

Maxime LEROY : *La vie de Saint-Simon.* 7 fr. 50 (Grasset, édit.).

L'œuvre d'Henri de Saint-Simon. Textes choisis et introduction par C. BOUGLÉ. 10 francs (Alcan, édit.).

P. CLERGET : *Les industries de la soie en France.* 6 francs (collection Armand Colin).

Jules-L. PUECH : *La vie et l'œuvre de Flora Tristan.* 15 fr. (Rivière, édit.).

P. PERRIN : *Les idées sociales de Georges Sorel.* 15 francs (Rivière, édit.).

ROMANS ET DIVERS

Lucien BOURGEOIS : *L'Ascension.* 5 francs (Rieder, édit.).

Marcelle VIOUX : *Marie-du-Peuple.* 7 fr. 50 (Fasquelle, édit.).

Lucien FABRE : *Le Tarramagnou.* 7 fr. 50 (éditions de la *Nouvelle Revue Française*).

DOSTOÏEVSKI : *Les Possédés.* Traduit par J. CHUZEVILLE. Trois volumes, 27 francs (Bossard, édit.).

Le dernier Comité Exécutif élargi de l'I. C.

APRÈS SIX MOIS DE BOLCHEVISATION

(Suite et fin.)

L'affaire Radek et Cie.

Pour comprendre la portée de l'incident Radek, Brandler, Thalheimer et autres Spartakistes officiellement menacés d'exclusion, il faut avoir en vue la haine tenace que les actuels dirigeants du Parti allemand portent aux fondateurs du Parti, à l'ancienne « ligue Spartacus ».

Les communistes du début de la guerre, de Zimmerwald et de Kienthal, des heures tragiques des révolutions russe et allemande, — ceux qui ont fondé les partis communistes, sont loin d'être tous d'accord, mais ils ne sont pas des perroquets. C'est pourquoi les actuels dirigeants de l'Internationale veulent les chasser du mouvement. La phalange des fondateurs de l'Internationale communiste, des militants de la première heure de toutes nationalités, est déjà presque entièrement éliminée. Elle est remplacée par des gens qui ont quelque chose à se faire pardonner, et qu'on peut aisément « tenir en mains », ralliés après la victoire, « léninistes de 1924 ». Lénine mort et Trotsky écarté, les maîtres de la situation ont déclaré la guerre aux « camarades », aux compagnons de lutte et de travail, et fait appel aux *créatures*, à une *clientèle*.

Brandler et Thalheimer ont commis bien des fautes; mais ils sont encore, avec leurs défauts et leurs qualités, ce que le Parti allemand a de mieux à nous présenter, surtout renforcés de Radek et de Clara Zetkin; les gens qui leur ont succédé ont non seulement commis toutes les fautes de leurs prédécesseurs, mais encore beaucoup d'autres en plus, et leur infériorité intellectuelle et morale est véritablement éclatante.

C'est pourquoi Staline, qui essaie de contrecarrer les combinaisons de Zinoviev, a prononcé ces paroles, que tous les militants avertis connaissent en Russie : « *Je donnerais cent Maslov et cent Ruth Fisher pour un seul Brandler...* »

Obligés de rester en Russie après le Ve Congrès, Brandler travailla à la Section coopérative de l'I. C., et Thalheimer à la Section de propagande, collaborant en outre aux revues théoriques de Moscou : spectacle, en vérité, paradoxal que celui de ce pestiféré chargé de fournir une nourriture intellectuelle à l'élite du Parti russe. Quant à Radek, exclu du Comité central russe et de l'Exécutif, il se consacrait au journalisme, donnant notamment à la *Pravda* une étincelante collaboration quasi quotidienne.

Mais la « chasse aux Spartakistes » se poursuivait dans le Parti allemand; on excluait les meilleurs ouvriers, les anciens, les éprouvés, parce que anciens Spartakistes, donc suspects de « brandlerisme » *(sic)*; à Solingen, par exemple, pays de l'acier, les fondateurs du Parti furent tous exclus et durent reconstituer l'ancien groupe « Spartacus »; enfin, devant le courant d'opposition que les exclusions ne pouvaient briser, la coterie dirigeante décida d'exclure Brandler et Thalheimer.

Seulement... les dirigeants russes, prévoyant le coup, avaient fait adhérer les deux boucs émissaires au Parti russe. C'est ce qui sauva ceux-ci. Mais on « monta » toute une histoire pour leur infliger une nouvelle diminution et leur donner à comprendre qu'ils seraient chassés à la moindre velléité de libérer leur conscience.

Clara Zetkin, intervenant devant l'Exécutif élargi à « titre personnel », c'est-à-dire comme membre théorique, s'exprima en ces termes :

« *Je proteste avec énergie contre le fait que dans le Parti allemand s'est développée une tendance à déclarer droitiers tous les anciens Spartakistes, et je dois faire au C. C. le reproche qu'il ne combat pas cette tendance avec assez d'energie. La « ligue Spartacus » a d'immenses mérites historiques. Pendant la guerre, elle s'est battue pour transformer la guerre impérialiste en guerre civile, elle a créé la tradition du travail illégal, et a, la première, soutenu la révolution russe...* »

De telles paroles ne pouvaient qu'exciter davantage les perroquets du « léninisme de 1924 ». C'est justement pour toutes ces raisons qui nous rendent chère la « ligue Spartacus » qu'elle est odieuse aux saboteurs de son œuvre.

Le génial Geschke déclarait sans rire *(Pravda* du 25 Mars) : « *C'est seulement depuis le Congrès de Francfort* (1924) *qu'il existe en Allemagne un parti réellement communiste.* » Alors, tout ce que l'Internationale Communiste a dit en 1919, en 1920, en 1921, en 1922, en 1923, n'était donc que mensonge ? Quand il parlait du Parti communiste allemand, Lénine mentait ? Menteurs, donc, tous les dirigeants de l'I. C. avant Francfort ? Jolie mentalité que celle de ce Geschke, *un des moins mauvais* des dirigeants actuels. La haine de tout ce qui est glorieux dans l'histoire du communisme allemand, — voilà ce qui inspire les gens *qui ont fait perdre au Parti, en moins d'un an, deux millions de voix ouvrières.*

La disgrâce de Brandler et de ses camarades n'était due — le fait est bien connu — qu'à leur répugnance de s'associer à la campagne malhonnête menée contre Trotsky, avec lequel, d'ailleurs, ils étaient pleinement en désaccord. Mais

il suffit qu'ils s'abstinssent de tremper dans l'emploi de *certains moyens* pour être taxés de « trotskysme », de menchevisme et d'autres *ismes* plus arbitraires les uns que les autres. Pendant le dernier scandale monté contre Trotsky par les escamoteurs des dernières volontés de Lénine, Brandler et Thalheimer jugèrent bon de publier une déclaration constatant leurs désaccords d'avec Trotsky; ils ne firent ainsi que rendre service à celui-ci et ils se diminuèrent eux-mêmes : car si leurs affirmations étaient exactes, il n'en était pas moins indigne d'eux de choisir un pareil moment pour les faire. Tous les camarades honnêtes *savaient* qu'en associant les noms de Trotsky et de Brandler, Zinoviev et sa clientèle se rendaient coupables d'une imposture; pourquoi s'abaisser au niveau de ladite clientèle en paraissant s'associer, fut-ce indirectement, à une campagne indigne ? (1).

Cette défaillance ne pouvait rien rapporter à Brandler et à Thalheimer. Des révolutionnaires véritables ne font pas de concessions à l'amoralisme cynique mis à la mode par les faux « léninistes de 1924 ». Les dirigeants du Parti allemand, comprenant que leurs prédécesseurs cherchaient une porte de rentrée, brusquèrent les choses et exigèrent leur exclusion.

Comme il n'existait aucune raison, on en fabriqua. Les « léninistes de 1924 » ne sont pas embarrassés par les scrupules. « Tous les moyens sont bons », professent-ils. On accusa de « fractionnisme » Radek, Brandler, Thalheimer, Edda Baum, Félix Wolf, Walcher et Meller. Les motifs ? On les trouve dans le document condamnant les accusés, émanant de la Commission de Contrôle russe et confirmé par l'Exécutif.

Ce document donne littéralement des nausées. Une telle pièce est un accablant témoignage de la déchéance de notre Internationale, cinq ans seulement après sa fondation. Nous regrettons que ses dimensions ne permettent pas de l'insérer intégralement ici, mais nous en donnerons une idée. Voici :

D'abord, Thalheimer s'est permis d'écrire un article qui n'a jamais été publié, l'auteur l'ayant lui-même retiré, et dont il a circulé plusieurs exemplaires dactylographiés. Cet article, qu'on n'a même pas l'élémentaire honnêteté de faire connaître avant de le condamner, *qu'on ne cite même pas*, est, paraît-il, fractionnel (pourquoi ?), anti-bolchevik (vraiment ?) et semi-trotskyste (pas possible !). Et l'auteur, anti-bolchevik, est toujours membre du Parti bolchevik, et écrit des articles importants dans la revue officielle de la fraction prétendue orthodoxe, le *Bolchevik* !

Ensuite, dans les logements de Brandler et de Radek, il s'est passé deux « conversations » dûment mouchardées. Brandler dit — tenez-vous bien — qu'il avait soutiré à des camarades venant d'Allemagne des informations sur l'état du Parti allemand.

.., quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier ce forfait...

Voyez-vous ce chef d'hier du Parti allemand et de l'Internationale qui se permet de s'informer de l'état du Parti auquel il a voué sa vie ! Meller, à l'une de ces conversations, raconta à ses camarades ce qu'il savait · on appelle cela « un rapport » *(sic)*. Le même Meller s'était permis d'envoyer des lettres « pessimistes » *(sic)* à ses amis en Russie, dûment mouchardées aussi. (Deux millions de voix ouvrières perdues, voilà matière à optimisme.) Radek, qui gagne bien sa vie grâce à sa virtuosité d'écrivain payé à l'article, remit à Meller 100 livres sterling pour secourir des camarades exclus du Parti allemand et restés sans travail : fractionnisme ! Que les copains crèvent de faim, cela leur apprendra à être « dans la ligne ».

Puis, il est question d'une lettre de Brandler à Eisenberger, également mouchardée. (Sur le rôle immense du mouchardage dans l'Internationale depuis la « bolchevisation », il faudra bien revenir un jour). Ici, enfin, une citation; saisissons-la :

« *En Allemagne*, écrivait Brandler, *s'est formée une opposition qui ne se satisfait pas de phrases sur la bolchevisation mais veut lutter pour des buts concrets. A Gotha et à Remscheid, les syndicats locaux, qui sont en nos mains, ont posé des revendications concrètes, par exemple le rejet du fardeau des impôts comme moyen de lutter contre le plan Dawes. Le C. C. a repoussé cela. A Gotha, on s'est soumis au C. C. mais pas à Remscheid. C'est pour cela que Jannak, Putz, et d'autres, ont été exclus du Parti. A Hambourg, on a exclu Westerman et Faber. L'exclusion de Faber a été confirmée par le C. C. Au C. C., Remmelé, probablement, a déclaré que jusqu'à octobre 1923, le Parti n'était que radical-socialiste, et n'est bolcheviste que maintenant.* »

Tel est le morceau considéré comme capital puisque c'est le seul cité. Celui qui n'est pas convaincu, après cela, est trop difficile !

Devant la Commission, Brandler dit qu'il « *sera encore dans le camp de la révolution tandis que certains membres de l'actuel C. C. se trouveront dans celui de la contre-révolution* ». Ce n'est là qu'une paraphrase des paroles de Staline : « *Je donnerais cent Maslov et cent Ruth Fisher pour un seul Brandler* », mais on comprend qu'elle ne soit pas du goût de tous. En tout cas, où est le « fractionnisme » ? Il faut avoir de l'imagination pour l'y trouver. Quant à Thalheimer il s'est permis de dire « *qu'il est en désaccord sur presque toutes les questions avec le C C allemand*

(1) A remarquer que selon l'usage établi depuis la mort de Lénine et la mise à l'écart de Trotsky, la presse communiste officielle ne publia pas ce document et en donna un résumé grossièrement mensonger. Le texte intégral ne parut que dans la *Pravda*, non lue à l'étranger, et fut suivi d'un immense article composé d'injures d'une vulgarité rare et signé Geschke, bien que celui-ci n'en fût pas l'auteur (il est connu que ce signataire ne sait pas écrire, pas même les grossièretés qu'il endosse).

mais d'accord avec Staline et Zinoviev, et que maintenant Staline et Zinoviev sont venus à lui, Thalheimer », etc. Défense d'être d'accord avec Staline et Zinoviev quand cela dérange certaines combinaisons ! Pour cela, Thalheimer est accusé tout simplement de « *substituer au bolchevisme le... brandlerianisme* » ! Pas le brandlerisme, mais le brandlerianisme ! De mieux en mieux, décidément.

Bref, ce tissu d'insinuations, d'interprétations arbitraires, de mouchardages et de contre-vérités conclut que le C. C. allemand « *a eu tout à fait raison d'exiger l'exclusion de Brandler et de Thalheimer* ». Le lecteur suppose sans doute que les deux criminels, en conséquence, sont exclus ? Pas le moins du monde. Puisqu'ils sont archi-coupables, puisque le C. C. allemand a eu raison d'exiger leur exclusion, *on ne les exclut pas* ! Et celui qui n'y comprend plus rien n'est évidemment pas « dans la ligne ».

« Un blâme sévère et un avertissement », l'interdiction de se mêler désormais des affaires du Parti allemand, la menace d'exclusion à la moindre velléité de bouger, — tel est le lot de Radek, Brandler, Thalheimer, Edda Baum, Félix Wolf et Heinz Meller. (Walcher semble avoir été oublié.)

La crise tchéco-slovaque.

Le Parti tchèque, soumis à la « bolchevisation », est en état de crise permanente. A son dernier Congrès, son secrétaire Zapototsky constatait que la prétendue « bolchevisation » lui avait déjà coûté 40,000 membres. Combien de dizaines de milliers en a-t-il perdu depuis ?

On n'avoue pas encore le chiffre.

Et les raisons de cette crise funeste ? Les mêmes que dans les autres partis : la guerre est menée contre tous ceux qui répugnent à tremper dans la campagne menée contre Trotsky. A Prague comme à Paris, à Berlin comme à Rome, c'est *la question russe* qui détermine la crise communiste.

On ne l'avoue pas franchement; puisque la sincérité, l'honnêteté, sont des « déviations petites-bourgeoises » pour les « léninistes de 1924 », puisque « tous les moyens sont bons »... On cherche des prétextes, et au besoin l'on en fabrique.

Il n'est pas difficile de trouver dans le Parti tchèque des raisons de se battre; ce parti contient 70 0/0 d'anciens social-démocrates et ses leaders traditionnels sont réputés comme opportunistes; les occasions de conflit sont donc abondantes; *mais jusqu'à la crise russe, on s'efforçait d'aplanir les différends, tandis que maintenant, on les envenime, et on les suscite, au besoin, dans l'intérêt d'une coterie.*

Des social-démocrates incurables ne manquent pas en France ou en Allemagne. Mais pourquoi un Cachin ou un Kœnen sont-ils épargnés, alors que Smeral trinque ? Parce qu'ils font chorus dans le concert d'insultes dirigé contre Trotsky, tandis que Smeral a hésité avant de s'y résigner et qu'on le soupçonne de voir sans déplaisir son collègue Kreibich résister à la campagne malhonnête.

Pourquoi a-t-on imposé de Moscou, en 1924, le changement de la direction du Parti tchèque, et non en 1923 ou en 1922 ? Parce que *la question russe* a surgi fin 1923. Qui a-t-on imposé à cette direction ? Des gens qui ont quelque chose à se faire pardonner, des « léninistes de 1924 » : un policier, un voleur, un briseur de grèves, un soudard, etc. (1). Pourquoi de telles gens ? Parce que, seules, de telles gens acceptent de faire la sale besogne dirigée contre Trotsky.

Kreibich, lui, avait toujours eu la confiance de l'Internationale, qui le considérait comme le porte-parole autorisé de la gauche tchèque. Dès qu'on le sut récalcitrant *dans la question russe*, on le baptisa « droitier » et on essaya de s'en débarrasser « par tous les moyens ».

Après la 13e Conférence du Parti russe, Kreibich écrivit un article qui le fit repérer... « Pire que Souvarine ! » en disaient les faux léninistes. On fit tout pour obtenir le « repentir » *(sic)* du coupable, lequel persista à rester honnête. On l'écarta, pour commencer, de la direction du Parti, ce à quoi il se prêta lui-même bien que la grande majorité du Congrès voulût l'élire. Quant à l'exclure, il fallait attendre une occasion plus favorable. Le morceau était un peu gros...

Les gens à tout faire placés à la Direction du Parti se mirent à exclure selon leur goût les camarades qui leur déplaisaient, affaiblissant ainsi, usant le noyau de résistance. Des opposants de droite (car là-bas, il y en a) démasquèrent la clique dirigeante. Une émotion intense s'empara du Parti. D'autres questions vinrent compliquer le tout, des questions comme il en surgit chaque jour dans un grand parti « de masse » : conflits avec des députés du Parti, avec des secrétaires de syndicats, etc., — mais qui deviennent dangereuses si on les incorpore à un conflit général. On se trouva à deux doigts de la scission. Mais sentant la majorité lui échapper, l'Exécutif sut éviter l'irréparable et convoqua les principaux combattants à Moscou pour un replâtrage.

Ce fut laborieux. La Commission tchéco slovaque concentra tout l'intérêt de la session. On y frôla plusieurs fois la rupture mais en fin de compte, l'unité fut sauvegardée. Il n'y eut formellement ni vainqueurs, ni vaincus, mais toutes les parties sortirent diminuées de cette affaire peu glorieuse.

La fausse gauche (Horn) se fit taper sur les doigts, interdire d'exclure sans autorisation spéciale de Moscou, et mutiler de ses plus éminents représentants;

La vraie gauche (Kreibich), baptisée droite, reçut un blâme et un avertissement sous un prétexte misérable qu'on lira plus loin:

(1) Voir dans la *Révolution prolétarienne*, n° 3, p. 25, le document révélateur.

La droite véritable (Smeral), baptisée centre, se vit reprocher ses complaisances envers la vraie gauche;

L'Exécutif, compromis avec des gens tarés et mêlé à des intrigues par trop vulgaires, se déconsidéra un peu plus.

De sorte que le vrai vainqueur de l'aventure, c'est encore Smeral, c'est la droite. Succès temporaire, d'ailleurs, qui ne présage en rien l'issue finale. La crise continue, parallèlement à la « bolchevisation ». Et si la « bolchevisation » continue encore longtemps, ce sera l'affaiblissement, la désagrégation du Parti, à la faveur de quoi l'Exécutif, qui a le nerf de la guerre, obtiendra aisément le dernier mot, mais sur un Parti ruiné.

De la discussion à l'Exécutif, peu est à retenir. On a entendu dix fois, cent fois, les mêmes délayages de lieux-communs, les mêmes formules banales ou grossières, les mêmes clichés. Tout cela fut prodigué à la Commission. STALINE s'y distingua par une certaine sobriété de paroles, une sécheresse dans l'exposition, dont Zinoviev devrait bien s'inspirer. Il avoua sans détours sa véritable préoccupation :

« *C'est un fait, qu'il existe un article de Kreibich pour le trotskysme. C'est un fait que ce document est connu dans le Parti et passe de main en main... Qu'est-ce que le trotskysme, sinon l'aile droite du communisme, le danger de droite ?* » Etc. (Tout à coup, Trotsky n'est plus un « menchevik »; il redevient la droite *du communisme;* c'est un progrès.)

La pensée de Staline ne mérite pas le même éloge que sa concision. Admirez plutôt : Kreibich est d'avis avec Trotsky que la pluie mouille, donc il est « trotskyste »; le «trotskysme», c'est la droite, puisque cela me plaît; donc, Kreibich est un « droitier ». Voilà pourquoi votre fille est muette !

Une chose à épingler, c'est l'éloge de Smeral par Staline :

« *Je ne veux pas mettre Smeral au rang des social-démocrates. Rien de semblable. Il est indubitablement un communiste, et peut-être même un communiste excellent. Mais je veux dire que s'il ne renonce pas à sa « fine » tactique, il sautera inévitablement dans le social-démocratisme.* »

A la fin, menaces à Kreibich. Celui-ci avait dit à la Commission quelque chose comme : attention, car si vous continuez à exclure à tort et à travers, vous aurez une scission. Cela fut naturellement interprété comme une *intention* de Kreibich de scinder le Parti. Puisque « tous les moyens sont bons », inutile de se gêner.

« *Enfin, sur Kreibich. Je pense que son discours fut calculé pour effrayer quelqu'un avec la menace de scission. Ne touchez pas — dit-il — aux droitiers de Brun, sans quoi cela ira mal, ne luttez pas contre eux, sans quoi ce sera la scission. Eh bien, on verra. Mais que Kreibich n'essaie pas de nous intimider.* » Etc.

Quelles sont les paroles exactes de Kreibich ? On ne les publie pas, selon la nouvelle mode. Pourquoi faire connaître l'opinion d'un contradicteur ? Lisez du Zinoviev, et soyez content. Quant à Kreibich, sachez seulement qu'il reçoit un blâme et un avertissement, pour « menace de scission » *(sic)*. Et que la leçon vous profite !

ZINOVIEV, à son habitude, compensa par la prolixité la faiblesse de son discours. Il voulut bien reconnaître que la soi-disant « gauche » avait commis quatre sortes d'énormes fautes, et lui reprocha entre autres son « manque d'objectivité et de tact ». Puis, délivré de ce poids, il refit son éternelle harangue contre la prétendue « droite », dans laquelle il range ceux qui ne lui sont pas dociles. Mais sous des dehors virulents, il jetait en réalité du lest pour s'accorder avec Smeral.

« *Nous sommes loin de flétrir comme opportunistes tous ceux qui posent la question du centralisme dans l'Internationale. Il faut, si possible, préciser davantage les limites du centralisme... — Je m'insurgerais le premier contre le sur-centralisme, car je l'estime réellement dangereux. Le centralisme mécanique, dans la direction des partis, est inadmissible... — Je n'insiste pas pour des exclusions si l'on peut se limiter à d'autres mesures... — Est-ce que vous supposez que nous déclarons « de droite » toute l'organisation de Kladno ? Nous n'y songeons pas... — Nous apprécions Muna comme vieux révolutionnaire. De même Zapototsky...* »

Etc., etc. Tout cela serait for bien si chacunt ne savait que Zinoviev ruse pour gagner du temps et mieux tordre le cou aux « vieux révolutionnaires » le jour où il sera sûr d'une majorité, et que les « limites du centralisme » sont le cadet de ses soucis.

A Smeral, qui a du ventre, toutes les amabilités... provisoires, mais à Kreibich, qui a bon dos, toutes les sévérités, en attendant la première occasion d'en finir :

« *Dans son discours, Kreibich a joué avec la menace de scission. A parler net, ce fut un discours de défi. Kreibich nous demande : comment comprendre votre conduite à notre adresse : hypocrisie, ou crainte ? Excluez-nous ou bien cessez de parler de « smeralisme ». Je ne comprends pas ce qui donne le droit à Kreibich de tenir de pareils discours à l'I. C.* » (1).

« *A quoi bon, camarade Kreibich, votre style parlementaire emphatique, vos attaques polémiques, genre de l'école du parlement viennois ? Pourquoi parler d'hypocrisie, de crainte, etc. ? Il ne peut être question ni de ceci, ni de cela ici. Nous n'avons pas du tout peur de vous et nous ne rusons pas, nous voulons trouver une langue commune avec la minorité du C. C. On vous a*

(1) Les paroles de Kreibich ne sont pas citées. C'est Zinoviev qui les présente à sa fantaisie. La citation exacte, les guillemets trahissent des déviations petites-bourgeoises...

donné effectivement l'occasion de montrer vos rapports envers nous : êtes-vous avec le Comintern ou contre ? »

« *On nous a menacés ici de scission, sous une forme masquée. Camarade Kreibich, nous menacer maintenant de scission, cela signifie « servir la moutarde après le dîner ». Ceux qui pouvaient gagner à l'idée de scission ont laissé passer le moment. Il y a quelques semaines, la scission vous aurait peut-être réussi, bien qu'au point de vue politique vous vous seriez rompu le cou. Maintenant, l'heure est passée.* »

Autrement dit, nous ne voulions pas de scission quand nous étions minorité, mais maintenant que nous avons gagné du répit, vous pouvez y aller, nous en sommes !

MANOUILSKY apporta en séance plénière, la conclusion. D'abord, une délicate allusion à « *Serrati, Paul Lévi, Rosmer, Hœglund, Tranmael et autres* ». On ne s'attendait guère, à voir Rosmer en cette affaire. Mais puisque « tous les moyens sont bons »... Puis, le spécialiste de la « bolchevisation » fut contraint d'avouer que Horn, secrétaire du Parti depuis l'avènement de la « gauche », *était un policier !* Quant à Zeidler, il est « réhabilité », mais Vertchik se voit interdire toute fonction responsable pendant un an. Ces deux derniers se sont empressés de renoncer d'eux-mêmes à tout poste dirigeant (1).

« *La délégation russe a pris la grande responsabilité de proposer la résolution sur cette question. Les délégations allemande, française et polonaise* (ils appellent cela des délégations !) *ont trouvé trop importantes nos concessions. Mais la délégation russe tend à un bloc honnête avec la minorité dans la lutte contre le danger de droite...* »

Tout cela donne une haute idée de notre pauvre Internationale.

La crise russe.

Les camarades capables de discuter la question russe étant tous exclus ou tenus à l'écart, on allait pouvoir escamoter l'affaire en famille. Ce qui fut fait. Enfin seuls ! Plus de mauvais coucheurs, de gens à scrupules, respectant les textes, les dates ou les chiffres. Rien que des « léninistes » éprouvés (de 1924 !)

Ordre fut donné de mettre une sourdine aux insultes dirigées contre Trotsky. Staline prêcha d'exemple en disant que le trotskysme était « l'aile droite *du communisme* » (2) (et non plus une forme du menchevisme). BOUKHARINE, rapporteur, déclara :

Beaucoup de camarades croient que le trotskysme n'est tout simplement que du menchevisme. Une telle vue est trop primitive et pour cela fausse.

Ce soufflet aux dirigeants du Parti français et à toute la clientèle de Zinoviev est amusant à enregistrer. Mais on doit à la vérité de noter que ce ne sont pas seulement l'*Humanité*, la *Rote Fahne*, etc., qui ont impudemment menti sur le soi-disant trotskysme : c'est en premier lieu la *Pravda*, démentant son titre.

D'où vient cette brusque volte-face, accomplie par Boukharine ? Pour y comprendre quelque chose, il faut remonter à la session de janvier du Comité central russe, où tout se décida... provisoirement, — l'Exécutif n'étant qu'une réunion d'enregistrement. Cette session du C. C. de janvier aboutit à une résolution que nous avons publiée (*Révolution prolétarienne*, n° 2); mais ce document malpropre et malhonnête trompa tout le monde sur la vraie signification des décisions prises. Le public y vit la chute de Trotsky, *ce qui était faux*, puisque Trotsky restait membre du Bureau politique, le seul organe qui comptât en Russie; incontestablement battu et réduit à l'impuissance, *Trotsky fut maintenu au plus haut poste existant;* mais tout le monde s'y trompa, croyant que le titre de Commissaire du Peuple à la guerre était le principal que Trotsky détînt... En réalité, les Commissaires russes ne sont que des gérants exécutant les décisions du Bureau politique, *dont Trotsky n'a cessé d'être membre.*

Or, il y avait deux hommes qui menaient une campagne acharnée pour exclure Trotsky du Bureau politique : c'étaient Zinoviev et Kamenev, qui furent battus à la réunion de leur fraction précédant la séance plénière du C. C. Au cours de cette réunion fractionnelle très orageuse, terminée à 5 heures du matin le jour de la séance plénière, Zinoviev en vint à dire à Staline (lequel brisa ses menées) : *Si vous maintenez Trotsky au Bureau politique, c'est que vous voulez l'utiliser contre moi*, et il alla même *jusqu'à donner sa démission*, naturellement refusée. Finalement, tout s'arrangea sur des concessions mutuelles, Zinoviev renonçant à éliminer Trotsky, et Staline consentant à corser la résolution. En fait, Staline avait le dernier mot, Zinoviev et Kamenev étaient battus, et Trotsky restait à la direction des affaires (1).

Tout l'intérêt s'étant épuisé à la réunion fractionnelle, la séance officielle eût été vide, sans une intervention de Racovsky, impénitent « trotskyste », qui produisit une très grande impression mais ne pouvait rien changer à une résolution déjà prise. Manouilsky se livra à une vaine philippique contre Souvarine, en faisant un usage malhonnête de la lettre de celui-ci à Rosmer; cette lettre, volée par un

(1) La Commission de Contrôle ne pourrait-elle s'intéresser un peu aux dirigeants du Parti français ? Les Horn, les Zeidler, les Vertchik et les Macenauer ne manquent pas chez nous.

(2) Lénine considérait Trotsky, Piatakov, Préobrajensky, Krestinsky, Sérébriakov, etc., comme *la gauche* du Parti; mais les faux léninistes ont changé tout cela..

(1) Par conséquent, il n'y eut rien de changé en janvier quand Trotsky partit se soigner au Caucase, et rien de changé en mai quand il rentra à Moscou. Une fois de plus, la presse bourgeoise n'a rien compris, mais cette fois, la presse communiste n'y comprit rien non plus !

espion à l'ambassade soviétique de Paris, fut traduite (et comment traduite !), imprimée, puis distribuée à tous les membres du C. C. et de la C. C. C. (commission centrale de contrôle) soit à trois cents exemplaires environ. Mais elle ne produisit pas précisément l'effet escompté... A part le vif intérêt qu'y prirent les lecteurs, un grand nombre de ceux-ci convenaient dans les conversations particulières que Souvarine disait vrai, et qu'il était mieux renseigné qu'eux...

Revenons donc à l'Exécutif. Trotsky rentrant à Moscou et reprenant sa place au Bureau politique, on ne pouvait plus laisser une bande de serviteurs trop zélés chanter sur tous les tons qu'un menchevik dirigeait les affaires de la Révolution... D'où al volte-face de Boukharine, subie par l'auditoire sans broncher (qu'est-ce qu'un auditoire pareil ne subirait pas ?)

Le rapport ne fut qu'un délayage des balivernes connues et mille fois ressassées. Mais que dire de la « discussion » ? Elle défia toute qualification. Il est difficile de trouver quelque chose à citer dans ce néant. Faisons un effort tout de même :

SCOCCIMARO (quelle chute) dit : « *Dans le Parti italien, Bordiga défend le trotskysme. C'est compréhensible, car Bordiga, dans les questions du rôle du Parti, de la paysannerie, des chefs et des forces élémentaires touche de près le trotskysme. Dans l'appréciation des événements d'octobre en Allemagne, de la discussion russe, de la tactique de l'Exécutif, Bordiga soutient Trotsky.* » Etc., etc.

L'histrion qui sévit sur le Parti français montra une fois de plus l'élévation de ses vues : « *La délégation française pose officiellement la question de savoir si Trotsky se solidarise avec Souvarine, Rosmer et Monatte, et attend une réponse claire.* » En fait de réponse claire, le mot de Cambronne paraît tout indiqué...

SANBORN (d'Amérique) : « *La majorité du C. C. américain a hésité dans la question du trotskysme, mais sous la pression de la minorité adopta la résolution contre Trotsky.* » (« A hésité » est admirable; en effet, la majorité groupée autour du révolutionnaire authentique qu'est Foster repoussa avec mépris la motion apportée par Pepper, agent de Zinoviev; mais Chicago est loin de Moscou et Foster ne tient pas à voir détruire son parti pour une question à laquelle personne ne comprend rien...)

Mais le plus beau, l'étonnant, l'hénaurme comme eût dit Flaubert, c'est le mot de la fin, à peine croyable. Citons la *Pravda* : « *Le camarade Boukharine constate que les trotskystes n'ont pas pris la parole.* »

Et pour cause !

Boukharine en a décidément de bien bonnes.

La question Bordiga.

L'Exécutif adopta beaucoup de thèses et de résolutions d'autant plus inoffensives qu'elles seront moins lues. Nous ferons comme tout le monde en les ignorant. Mais voici une résolution qui ne sera pas inoffensive car elle porte le brandon de la guerre fratricide dans notre parti d'Italie et la menace de scission.

Cette résolution « sur la question italienne » est en réalité tout entière dirigée contre Bordiga. Le crime de celui-ci est connu, et tient dans le mot « trotskysme ». Comme tous les militants de la première heure, Bordiga s'est refusé à la triste besogne de diffamation menée par Zinoviev et ses choristes. C'est alors qu'on s'est aperçu qu'il était en désaccord avec l'Exécutif sur plusieurs questions, ce qui n'est pas nouveau, et qu'il fallait lutter contre un nouvel ennemi, le « bordigisme », appelé même « bordigianisme » !

Le papier est cher, surtout le nôtre. Force nous est de ne donner que des fragments de cette résolution, qui tiendrait deux pages de notre revue.

D'abord, des félicitations au Parti italien, qui les mérite pour avoir soutenu la lutte que l'on sait. Les succès obtenus, « *outre les nouvelles circonstances créées par l'assassinat de Mattectti et caractérisées par un fort relèvement de la mentalité révolutionnaire dans les masses, s'expliquent avant tout par le fait que le Parti, au Ve Congrès, s'est séparé de la tactique immobile de Bordiga* » et a adopté les décisions du Congrès.

...« *Le Parti, conservant la ligne (!) léniniste (!) doit lutter contre toutes les déviations, d'où qu'elles viennent. Il est évident cependant que dans le moment donné, le principal obstacle à la bolchevisation (!) du parti se trouve dans l'idéologie (!) bordigienne (!) et qu'il faut appliquer les plus grands efforts pour surmonter cet obstacle* »...

...« *Comme la raideur de Serrati dans les questions agraire, nationale, et du Labour Party, n'a pas empêché le parti maximaliste de devenir un refuge de l'opportunisme, de même la rigidité de Bordiga ne l'empêche dans aucune mesure, dans la défense du trotskysme (!) contre la ligne (!) léniniste (!) du Parti russe et du Comintern, de se placer pratiquement (!) sur la plate-forme (?) de l'aile droite de l'Internationale (?) et même de l'*Avanti (!) »...

...« *Bordiga, ne s'identifiant pas complètement à l'école hollandaise ni au syndicalisme italien primitif* (1) *est voisin de ces deux courants politiques dans toute une série de questions politiques. De même que l'école hollandaise et le syndicalisme italien, l'idéologie de Bordiga est un produit accessoire de la IIe Internationale, représentant une opposition rigide et sectaire à l'opportunisme et à la dégénérescence parlementaire; elle est inévitablement vouée à la passivité et à la stérilité politique* »...

...« *Pour Bordiga, le Parti est avant tout un groupe sélectionné de chefs; c'est des cadres recevant une préparation intellectuelle suffisante pour*

---

(1) École hollandaise : celle des marxistes intransigeants Gorter, Pannekœk, etc. Syndicalisme italien : celui de la fraction « syndicaliste-marxiste » (groupe *Avanguardia*), qui exista dix ans avant la guerre dans le parti socialiste italien.

diriger les masses ouvrières, mais pas un parti de masse. Il n'est pas étonnant qu'il s'accorde avec Trotsky sur ce point : Trotsky aussi voit avant tout le rôle des chefs dans la révolution et perd de vue ou sous-estime le rôle du parti comme organisation de masse du prolétariat »...

...« *Bordiga s'écarte du léninisme (!) dans toutes ces questions les plus importantes; quelque intransigeance de gauche qu'il présente apparemment, en fait, ses déviations sont voisines de celles des droitiers (!); son article sur le trotskyme (?) le met côte à côte avec les syndicalistes français (?) et l'aile droite (!) de l'Internationale* »...

...« *Le Congrès du Parti... devra faire son choix entre la tactique de Bordiga et le léninisme (!)* »...

Comme on le voit, la « bolchevisation » menace maintenant le Parti italien : c'est tout ce qui se dégage du tissu de pauvretés dont nous avons découpé quelques échantillons.

O léninisme ! Que de sottises on profère en ton nom !

L'unité syndicale.

Le débat sur l'unité syndicale fut d'une nullité exceptionnelle. Cela s'explique non seulement par la médiocrité des participants (Losovsky mis à part) mais par le fait que tout l'intérêt du travail consacré à l'unité syndicale est transporté au Conseil central des Syndicats russes.

Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de rien pêcher dans le fatras de banalités, de clichés, de platitudes représenté par cette « discussion » *(sic)*. Le rapport de Losovsky lui-même est d'une faiblesse extrême, (peut-être due à l'état physique de notre camarade, depuis peu rentré de convalescence ?) On n'y trouve rien d'intéressant Citons pourtant ces quelques lignes, évidemment dirigées contre les sots malfaisants qui sévissent sur le Parti français :

« *D'autre part, il y a des camarades qui croient que notre mot d'ordre* (d'unité synd'cale) *est une simple manœuvre, et qu'en réalité l'I. C ne veut pas de l'unité Ce point de vue profondément erroné doit rencontrer la résistance la plus énergique. L'I. C. veut effectivement l'unité, et ce pour des considérations pleinement réelles : la classe ouvrière sera plus forte, sa combattivité grandira. Nous exigeons une lutte sincère, sérieuse, et inconditionnelle pour l'unité.* »

N'est-il pas pitoyable qu'on soit encore obligé de répéter des choses pareilles et qu'il se trouve encore des cerveaux obtus hermétiquement fermés à ces vérités ?

En tout cas, les paroles de Losovsky prouvent combien Godonnèche avait raison de s'élever, à la dernière assemblée du Comité national Confédéral, contre la politique stupide de « la volaille ». Cette politique existe encore, hélas. Les gens qui ont reproché à Radek, au Ve Congrès, de vouloir un front unique honnête *(sic)*, ces gens sont toujours là à Moscou, à Berlin et à Paris pour saboter l'œuvre entreprise par les syndicats russes.

Le mot de la fin.

Et savez-vous sur quoi cette pauvre session termina son pauvre « travail » ? Sur une déclaration du secrétaire du Parti français, que voici :

« *La délégation française demande, à travers l'Exécutif de l'I. C., au camarade Trotsky, s'il se solidarise avec le groupe Rosmer et Monatte et si ce groupe a le droit de se couvrir de son nom.* »

Le type qui s'est aperçu qu'il était temps de militer dans le Parti quand son mandat non renouvelable de secrétaire des cheminots arrivait à expiration, et qui s'est rué sur une candidature municipale avec l'avidité que l'on sait, ce type était bien qualifié pour prononcer ces nobles paroles... Il est digne d'elles. Elles sont dignes de lui...

Et le tout est bien digne de la réponse... qui leur sera faite.

UN COMMUNISTE.

RAYMOND LEFEBVRE CENSURÉ

L'Humanité vient de publier en feuilleton l'*Eponge de vinaigre*, de Raymond Lefebvre. Mais elle en a sabré presque toute la préface.

Pourquoi donc ?

Voyez par quelle évocation de « souvenirs d'orgueil » débute cette préface et vous comprendrez :

Presque au coin de la rue Grange-aux-Belles et du quai Jemmapes, à Paris, s'ouvrait encore en 1914 une petite boutique grise, une Librairie du Travail. *Là vivait Pierre Monatte, le rédacteur en chef de la* Vie Ouvrière, *qui partagea avec Merrheim la gloire d'avoir formulé l'initiale protestation du monde prolétaire français contre la guerre.*

Cette boutique ferma le 2 août. Et pourtant, certains soirs d'automne, vers 9 heures, les policiers pouvaient constater qu'une vie furtive y brillait, que des conspirateurs, l'un après l'autre, s'y glissaient, et que dès 11 heures les colloques s'éteignaient.

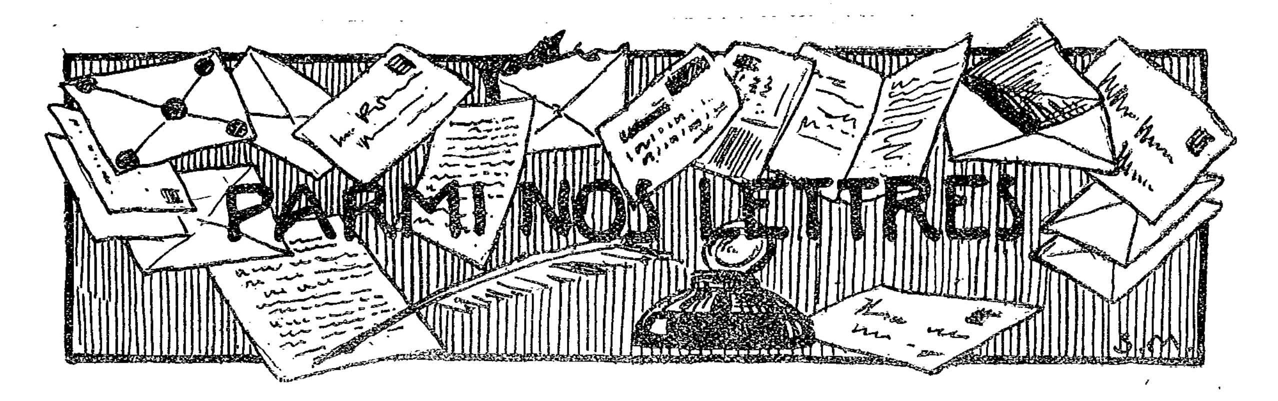
J'y ai plus d'une fois participé.

On se bornait à tisonner tristement les restes refroidis de l'Internationale ; à dresser, d'une mémoire amère, la liste immense de ceux qui avaient failli ; à entrevoir, avec une clairvoyance inutile, la longueur d'une lutte d'usure où seule serait vaincue la civilisation.

Un orgueil sombre nous restait. L'orgueil de la fidélité à la foi, l'orgueil de résister au déferlement de la sottise, sous laquelle, Romain Rolland seul excepté, les fronts les plus puissants s'étaient vautrés.

Rosmer, le poète Martinet, Trotsky, Guilbeaux, Merrheim, et deux ou trois autres dont j'ignore les noms, nous avons su, en plein Paris, être à la fois parmi les derniers Européens de la belle Europe intelligente que le monde venait de perdre à jamais, et les premiers hommes d'une Internationale future dont nous gardions la certitude. Nous formions la chaîne entre les deux siècles... Oui... Ce sont là des souvenirs d'orgueil.

C'est dans cette petite boutique grise, dans la pièce du premier, où se tinrent les réunions de 1914, que s'installe la *Révolution Prolétarienne.*



Inflation et lutte des classes. L'article de Louzon nous a valu deux lettres intéressantes, mais très différentes. L'une crie : bravo ! L'autre : attention ! La première voit dans la lutte pour les salaires le grand ressort de l'action ouvrière en même temps que le moyen d'empêcher le capitalisme de retrouver la stabilité. La seconde s'inquiète de la répercussion morale des hauts salaires, c'est-à-dire de l'embourgeoisement d'une certaine partie de la classe ouvrière.

Voici la première lettre: elle passe en revue un tas de sujets :

Louzon a raison. La lutte contre la vie chère se traduit dans le cadre bourgeois par la lutte contre l'inflation. Elle se traduit dans le cadre révolutionnaire par la lutte pour des salaires plus élevés, par une action continue, méthodique en vue de la hausse des salaires.

La bourgeoisie ne peut se maintenir qu'en consolidant sa situation financière. *Tout ce qui ébranle cette situation ouvre en fait la porte à la révolution.*

Le Parti Communiste, qui se prétend l'avant-garde du prolétariat, a donc commis et commet une erreur funeste au prolétariat en se déclarant contre toute inflation, en poursuivant la même campagne que la bourgeoisie pour la stabilisation et la revalorisation du franc.

Cette erreur, il la commet d'ailleurs, en compagnie de ses ennemis : « les social-traitres ».

Cela il faut le dire. Les « mots d'ordre », les fameux mots d'ordre, contre l'inflation, ne peuvent avoir pour résultat tangible que de consolider la bourgeoisie et d'éloigner les « perspectives » révolutionnaires.

Les ouvriers l'avaient parfaitement saisi — en exigeant des salaires plus élevés — pendant la guerre et à l'issue de la guerre. Ils avaient utilisé les circonstances, et sans presque se concerter, instinctivement, ils avaient réclamé et obtenu des salaires assez forts.

Ils ont été arrêtés dans leur élan. L'action individuelle a été contrariée par la campagne sur l'opinion publique (on se rappelle la campagne acharnée contre les hauts salaires). L'action syndicale concertée a été arrêtée, comme le montre l'article de Delagarde, par l'incompréhension des militants et en particulier du P. C. qui, enfermé dans son action politique, n'a pas vu et ne pouvait pas voir le véritable intérêt ouvrier et révolutionnaire...

Voilà bien le fait le plus démonstratif : La direction réellement révolutionnaire ne peut être donnée que par le « sens » ouvrier.

L'ouvrier, au travail, dans l'usine et dans la société, « sent » la réalité des choses. Instinctivement, si je puis dire, il trouve la route et la suit.

Ce ne sont ni les livres, ni les « thèses » des chefs qui peuvent déterminer la route.

Ce sont les hommes, dans la vie de chaque jour, au contact des réalités, dans la souffrance qui seuls peuvent dégager, peu à peu, les directives vers leur émancipation.

Les masses! Donner des mots d'ordre aux masses ! Oui, mais il faut que ces mots d'ordre émanent d'elles, qu'ils se formulent à l'atelier, dans la rue, à l'usine, qu'ils soient comme un cri de la souffrance et de la volonté ouvrières. Cela « les chefs », les états-majors, dans leur bureau, ne le peuvent sentir...

Ce n'est pas l' « appareil » qui traduira cela, l' « appareil », c'est-à-dire au fond, une bureaucratie !

Mais, où est donc le mouvement ouvrier ?

On est réellement surpris en lisant les comptes rendus des C. C. N.

On y cherche vainement des renseignements sur les efforts réalisés en vue d'une action concertée, dans un but concret.

On ne trouve rien sur l'état des forces ouvrières, sur les progrès réalisés, sur la propagande faite, sur l'état d'esprit des divers milieux. Aucune étude, aucune méthode...

On a l'impression de parlotes interminables, où sont échangés des « discours ».

On se perd en bavardages sur l'unité. Et tout en bavardant, on se dispute davantage... N'est-ce point dans l'action qu'elle se réalisera ?

La bourgeoise s'est unie dans la guerre — l'Union sacrée. — C'est dans l'action que doit se refaire l'unité ouvrière.

Bravo, Louzon ! bravo, Delagarde ! C'est la bonne route, celle de la vérité que vous dégagez. Voila préparée. et vraiment préparée, l'action ouvrière, c'est-à-dire forcément l'unité ouvrière.

Et maintenant voici l'autre lettre :

L'article sur l'inflation me donne à réfléchir. Ce que dit Louzon est évidemment exact. Le travailleur, s'il sait se défendre, ne peut pas être la victime de l'inflation et il ne l'est pas; son niveau de vie tend à s'améliorer plutôt qu'à s'aggraver.

Mais cela a une conséquence morale très grave : l'embourgeoisement du travailleur.

A mesure que son gain s'accroît et que sa vie matérielle s'améliore, il perd le sens de sa classe, de la revendication morale de cette dernière : cesser d'être une classe esclave. Et si cela continue nous pouvons prévoir le jour où les prolétaires dans leur ensemble seront élevés à la qualité de chiens gras (relativement) et fidèles de leurs maîtres nourriciers...

L'inflation, c'est la pourriture petite bourgeoise étendue au prolétaire : c'est la banlieue de Paris se couvrant de maisonnettes, c'est chacun propriétaire de son appartement, c'est les innombrables lotissements...; c'est ce type d'ouvrier étalant sa chaîne d'or sur son gilet et exhibant des bagues aux doigts de plus en plus répandu; c'est le naufrage dans l'imitation du petit bourgeois; s'habiller comme lui, vivre comme lui, parler comme lui et finalement... penser comme lui.

A dire vrai, cette démoralisation du prolétariat français n'a pas pour cause unique l'inflation. Il faut ajouter la dénatalité qui permet au Français — né malin — d'éviter de plus en plus le sort du manœuvre, d'être ouvrier qualifié, spécialiste, contremaître, etc...

En face de cela, que pouvons-nous souhaiter et dans quel sens notre petite activité peut-elle s'exercer ? On demeure perplexe.

On ne peut évidemment pas demander au prolétaire de rabaisser son niveau de vie, en ayant beaucoup d'enfants et en laissant tomber la valeur réelle de son salaire.

On ne peut pas non plus fonder beaucoup d'espoir sur le colonialisme intense qu'amène la disparition du manœuvre français; les manœuvres étrangers — pour parler sans nuances — peuvent-ils fournir autre chose que des troupes d'assaut aux mains des pontifes du P. C. et continuer ainsi la mission historique des coloniaux : se faire casser la figure pour leurs exploiteurs ? peuvent-ils être, dans leur masse, des soldats conscients de la révolution ?

Et alors ?

La désagrégation du prolétariat qui le jette de plus en plus vers le Quotidiennisme *mérite, je crois, de retenir l'attention de la* R. P... *Dites-vous bien que les conditions économiques ne suffisent pas à déclencher la révolution, mais qu'il faut encore des révolutionnaires, sinon on n'a encore que l'éternelle histoire : émeute des masses au profit de la couche sociale moins déshéritée...*

Et nous revoilà nez à nez avec le terrible problème de l'éducation révolutionnaire qui devrait être le souci capital de nos syndicats et dont on ne parle plus...

***

Comment assurer l'éducation révolutionnaire ?

D'une longue lettre de notre camarade Airelle, extrayons ces remarques sur la nécessité de l'éducation révolutionnaire et sur la tentative anglaise du « Labour College » :

...J'en suis venu à considérer le problème plus général de l'éducation révolutionnaire. Je constate que les partis politiques, y compris le Parti communiste et le « Parti » anarchiste, s'occupent plutôt de passionner *les ouvriers que de les* faire réfléchir. *A mon avis, c'est là leur grande faiblesse.*

Quand on regarde l'histoire de ces dernières années, on voit que ce qui la caractérise c'est que les hommes se sont montrés en retard sur les événements, les « conditions subjectives », sur les « conditions objectives ».

La réalisation du communisme est depuis longtemps possible grâce au développement de la production. Mais ce sont les hommes qui ne sont pas encore capables de tirer parti de ce développement. Le prolétariat, la classe à laquelle incombe cette tâche, révèle par ses échecs répétés (Italie, Allemagne, etc.) qu'il n'a pas encore atteint la capacité nécessaire.

Pour que cette capacité se développe, il faudrait que le prolétariat reçût une éducation créant un noyau de camarades capables de comprendre le rôle historique de leur classe et appréciant exactement les conditions dans lesquelles ce rôle peut s'exercer. Cette éducation suppose des études assez étendues et assez approfondies, mais surtout conçues dans un esprit large. Les camarades éduqués ainsi, restant dans la masse, exerçant leur influence sur ceux moins doués, contribueraient ensuite à l'élévation du niveau général.

Un parti politique peut-il se charger de remplir le rôle d'éducateur de la classe ouvrière, pris dans le sens ci-dessus ?

Je l'ai longtemps cru, mais aujourd'hui j'en doute.

Un parti ne peut rechercher que des adhérents qui souscrivent à un programme et se montrent disposés à suivre des mots d'ordre. S'il entreprend d'instruire, il tend à enseigner un catéchisme plutôt qu'à apprendre à ses élèves à exercer leur sens critique. Son rôle de parti, du reste, lui impose cette méthode. Il faut bien qu'il subordonne tout à l'action immédiate qu'il poursuit. Des impulsifs sachant emboîter le pas sont plus précieux pour lui qu'un camarade qui veut comprendre avant d'accorder son approbation et de promettre son appui

Je conclus : Il serait désirable qu'il existât en France, et en tous pays, une organisation indépendante des partis politiques, bien que se plaçant sur le terrain nettement lutte de classes, qui poursuivrait là tâche d'éduquer le prolétariat. Une telle organisation existe déjà en Angleterre, sous le nom de « National Council of Labour Colleges », ayant The Plebs *pour organe. Je ne doute pas qu'en se développant cette organisation n'arrive à influencer fortement le mouvement ouvrier anglais dans le sens révolutionnaire, et surtout à développer sa capacité. Le N. C. L. C. organise chaque été des semaines éducatives, dans diverses localités. L'une d'elles, cette année, se tiendra dans le Nord de la France, probablement aux environs de Boulogne, du 8 au 15 août. Il serait intéressant d'en profiter pour entrer en relations avec ces camarades et s'informer de leurs méthodes.*

***

La campagne électorale à Alger.

Elle ne s'est pas passée à Alger autrement qu'ailleurs. Les espoirs n'ont pas été plus grands et les déceptions plus profondes. Mais c'est raconté avec tant de saveur :

Ici campagne électorale finie, constatation du recul et calme plat car on n'a même pas la droite à bouffer: alors on bouffe le père Farge; mais il est plein d'arêtes.

Ces élections ont fait la preuve pour notre parti d'une dégénérescence avancée plus que je ne croyais.

La seule chose bien fut de présenter des candidats indigènes; mais ce fut par ordre ; on les laissa tomber au 2e tour et quand, malgré tout, Khaled fut élu et par un coup de force déclaré inéligible on continua de s'en foutre. Si toute l'agitation des jours précédents n'avait pas été factice et purement électorale, une telle insulte eût été l'occasion de belles choses. Il n'y avait qu'à aller devant la Mairie et empêcher ce conseil illégal de se réunir. Mais il paraît qu'il était beaucoup plus léniniste de laisser les autres candidats indigènes battus présenter un pourvoi en cassation qui aboutira dans quatre ans.

Pour les Européens, n'en parlons pas; dès la veille du premier tour c'était la griserie, chacun espérant le « triomphe »; Biboulet affirmant que dès le premier tour on gagnait 2,000 voix et la Lutte Sociale *publiant des articles pitoyables sur l'urbanisme, l'hygiène, les droits respectifs des maires et des préfets, etc.: le programme radical.*

Au lendemain du scrutin, quand ils ont vu que loin de gagner des voix ils en perdaient, qu'ils arrivaient péniblement en 3e rang et que tout espoir était interdit, ce fut épique. L... tomba malade, D... faillit devenir fou, B... ne montrait plus qu'avec gêne un facies décomposé et le mercier S... allait en Bab-el-Oued se répandre en lamentations.

En ces pénibles conjonctures arrive un télégramme de Paris : « Pour éviter avènement du FASCISME (sic) *retirez liste Bloc Ouvrier et Paysan » (Biboulet pour pouvoir appliquer la formule à la ville d'Alger s'était institué « cultivateur » !) Or l'on prétend qu'il ne connaît que la culture de la gaffe. Quand au « fascisme » c'était la liste de la* Dépêche, *la démocratie étant celle de l'*Echo *patronnée par Raffi, maire sortant. Ce Raffi élu en 1919 sur la liste Bloc National ne se faisait d'ailleurs pas faute lui-même de traiter l'autre liste de fasciste (ce qui est la meilleure preuve de l'ineptie de cette épithète). Le télégramme arrivant dans ce concert de gémissements eut le don de faire bondir nos amants éplorés. C'en était trop ! on voulait donc leur enlever leur dernier espoir ! Alors ils télégraphient et retélégraphient disant que c'est inacceptable, trop cruel, qu'on ne peut pas décevoir ainsi les « larges masses ouvrières et paysannes » qui ne comprendraient pas qu'on les « abandonne à elles-mêmes » au milieu de la « bataille ».*

Donc à ce moment ils étaient décidés à se maintenir...

L'histoire continue... Dix candidats communistes ont été maintenus. Leurs vains exploits pour être élus

vous feraient sûrement rire. Mais nous coupons là. Faut bien conclure avec notre correspondant :

« Tout ça c'est ce qu'on appelle, n'est-ce pas, profiter de la période électorale pour faire de la propagande révolutionnaire. »

**
*

La Nep et l'anarchisme. D'un camarade qui « fréquentait autrefois les bureaux des *Temps Nouveaux* » :

En ce temps-là, Grave avait réservé dans son journal une place pour un musée aux âneries. Dommage que feuille et musée aient disparu. Car j'aurais demandé qu'on réserve dans ledit musée une place d'honneur aux notes économiques de Louzon parues dans le nº 2 de la revue. J'aurais demandé qu'on inscrive en lettres d'or dans ledit musée la phrase suivante : « La Nep relève de la conception anarchiste... Et nous fait mettre le doigt sur le défaut de la conception anarchiste. »

Je pensais bien en écrivant cette phrase faire ressauter pas mal de camarades anarchistes. Elle exprime pourtant quelque chose qui me paraît évident.

Il y a deux choses dans la Nep : il y a des concessions au capitalisme, cela bien entendu n'a rien d'anarchiste pas plus que de communiste, j'ai eu soin de le spécifier explicitement dans la note visée; et puis il y a également dans la Nep ce qui m'en paraît l'essentiel et ce qui est appelé à subsister longtemps après la disparition des concessions au capitalisme; c'est la réintroduction de l'échange.

Or, alors que les socialistes considéraient la société prolétarienne comme une vaste unité économique rigoureusement une, les Proudhon, les Reclus et les Kropotkine affirmaient la nécessité de l'existence de groupements économiques distincts, échangeant librement leurs produits.

L'introduction de la Nep a donc été, à ce point de vue, un hommage rendu, sous la pression des faits, à l'importante part de vérité que renferme la conception anarchiste.

Si la Nep, ce n'est pas la réintroduction de l'échange, et si Proudhon, Reclus, Kropotkine n'ont pas constamment mis l'échange à la base de leur organisation de la société future, je réclame ma place au musée des ânes; sinon... ce n'est peut-être pas à moi d'y aller. — R. L.



Travail intellectuel et travail manuel. La note parue sur ce sujet nous a valu plusieurs lettres. De celle d'un camarade, ingénieur en Bretagne, voici des extraits :

Formule bien lapidaire que « le grand principe communiste qu'une heure de travail vaut une heure de travail quelle que soit la nature du travail », et par suite formule partiellement inexacte par exagération.

Qui, en effet, pourrait préciser la façon de déterminer une heure de travail ? Si l'opération est facile pour les manuels, comment peut-on se rendre compte d'un travail intellectuel positif ? Directeurs d'entreprises, ingénieurs, architectes, etc., peuvent-ils être astreints aux trois huit dans la société communiste ? Ce serait une injustice, une exploitation des techniciens au profit de la société mano-intellectuelle. Car un technicien a presque toujours l'esprit obsédé par la recherche de la solution de quelque problème, par la position à prendre devant une solution imprévue; il travaille parfois en mangeant, en dormant.

. . . .

Il est vrai que beaucoup de techniciens sont imbus du principe semi-capitaliste : à chacun selon son intelligence ; ou plutôt répartition égale du profit entre les diverses catégories d'employés, d'où : à chacun des émoluments en raison inverse du nombre d'employés de cette catégorie.

Cette solution ne nous satisfait pas, car elle viole le principe d'égalité qui est la base nécessaire d'un régime communiste. Il n'en demeure pas moins que nous n'établissons pas l'identité absolue des deux genres d'activité, étant entendu que par intellectuel nous entendons seulement ceux qui se livrent à des travaux de recherches, de combinaisons, etc. (exemples : les professeurs, instituteurs en dehors de leurs classes, les ingénieurs en dehors de leurs bureaux, etc.), et nous aimerions à connaître de quelle façon pourrait être déterminée la situation de cette catégorie, c'est-à-dire comment il serait procédé pour que le principe d'égalité s'appliquât à eux aussi : à travail égal, salaire égal.

D'un « communiste de province » même son :

Dire que, mathématiquement, le salaire de tout travail devra être le même, c'est un problème qui demandera beaucoup d'études. Il faudrait admettre que tous les travaux seront également fatigants, que chaque homme aura la même force physique, les mêmes besoins, ce qui est parfaitement théorique. Si certaines différences de rétribution ne peuvent être réalisées en salaires, il faudra les réaliser autrement (diminution des heures de travail par exemple). Il est probable que dans une société communiste, il y aura au coin des rues des agents de police avec un petit bâton blanc pour ordonner la circulation. Louzon admet-il que ce travail exige la même rétribution, en se plaçant au point de vue de la satisfaction des besoins que le labeur du mineur ou du mécanicien ? Et qui donc, à égalité de salaire, acceptera de faire les métiers insalubres ou simplement répugnants, qui resteront longtemps une nécessité, sinon toujours ?

Je n'ai voulu là que donner quelques exemples démontrant combien Louzon vit dans la métaphysique et non dans la réalité.

Les auteurs de ces deux lettres traitent tous deux de problèmes qui ne sont pas du tout celui que j'avais traité dans ma note. Le camarade de Bretagne traite de la difficulté pratique de mesurer le temps de travail, et le communiste de province de la nécessité d'accorder des rémunérations différentes à des travaux manuels différents, mais ni l'un ni l'autre ne donnent nettement leur avis sur le principe de l'identité de rémunération entre le travail manuel et le travail intellectuel, seul problème que j'avais abordé.

Or, il est fréquent que quand on n'est pas d'accord sur un principe, mais qu'on n'ose pas le dire, on se rabatte sur les difficultés d'application. Je crains donc bien que nos deux correspondants soient encore pas mal empêtrés, sans probablement s'en rendre pleinement compte, dans le préjugé bourgeois de la supériorité du travail intellectuel, et le droit qu'ont ceux qui s'y livrent à des conditions de vie supérieures à celles du manuel.

Oui ou non ,le travail intellectuel doit-il être rémunéré davantage que le travail manuel ? Oui ou non, l'intellectuel a-t-il droit à vivre mieux que le manuel ?

C'est là la seule question que j'ai posée et à laquelle il serait désirable qu'on réponde directement.

Quant aux difficultés pratiques, il est bien évident qu'elles existent, comme il existe des difficultés dans toute question pratique, qu'elle soit de demain ou d'aujourd'hui. Mais c'est la pratique elle-même qui les résoud, non point bien entendu d'une façon absolument rigoureuse, mais avec une approximation pratiquement suffisante; l'essentiel est de savoir dans quelle direction on entend marcher.

Marquons seulement pour l'auteur de la première lettre que temps de travail ne veut pas dire bien entendu seulement temps de présence, et qu'il serait évidemment absurde de compter comme seul travail effectif le temps de présence à l'école de l'instituteur ou du professeur qui a à préparer son cours avant d'aller à celui-ci, — et pour l'auteur de la seconde lettre, que rien n'est plus conforme à la grande loi dont je me suis servi, que dans les travaux qui usent particulièrement l'organisme, c'est-à-dire consomment une grande quantité d'énergie, l'heure de travail soit plus rémunérée que dans les autres, c'est-à-dire pratiquement que la journée de travail y soit moins longue pour un même salaire journalier. « Une heure de travail vaut une heure de travail » est le principe général, mais il supporte des exceptions, dans le cas où le fait dont il découle en subit lui-même. — R. L.

UNE DÉFAITE DU PATRONAT ET DU RÉFORMISME

Le 1er Mai des Transports en commun

« Le Comité général du Syndicat confédéré de la S. T. C. R. P., après avoir entendu l'exposé de Jaccoud, secrétaire de l'organisation, sur les incidents qui sont résultés du chômage du 1er Mai..., approuve l'attitude du Conseil et du Bureau et leur fait confiance », etc...

Cette approbation accordée aux dirigeants confédérés prouve que, là comme ailleurs, les votes obtenus en réunion ne signifient nullement que les adhérents sont satisfaits de la conduite de leurs chefs. Et ils manifestent leur mécontentement en abandonnant l'organisation.

GUIRLANDES DE CARTES

En effet, le Syndicat confédéré des T. C. R. P., qui déclinait déjà depuis plusieurs mois, a perdu à la suite de la grève de mai dernier, au moins la moitié des effectifs qui lui restaient.

A qui en doute, je conseille d'aller faire un tour au siège du Syndicat unitaire. Il y verra de nombreuses guirlandes de cartes ornant les murs du local. Ce sont des cartes confédérées échangées contre des cartes unitaires.

Il y a même, parmi la multitude de ces cartes, un grand nombre de cartes spéciales de délégués : parmi les lieutenants de Jaccoud, beaucoup ont rejoint la seule organisation qui s'est dressée contre la Compagnie.

Il ne saurait en être autrement. Le patronat étant vaincu, ceux qui se sont faits ses auxiliaires ne pouvaient pas ne pas l'être.

Les deux milliers de syndiqués confédérés qui ont rejoint, depuis le 1er mai, le Syndicat unitaire ont acquis la conviction qu'au cours de ce conflit qui a mis aux prises le Syndicat unitaire et la puissante Société des Transports en commun de la Région parisienne, les dirigeants de leur Syndicat ont pris délibérément position, non pas seulement contre le Syndicat unitaire, mais contre l'ensemble du personnel. Car il n'y avait pas que des unitaires dans la lutte ; de nombreux non-syndiqués, de nombreux syndiqués réformistes avaient, dès le premier jour, compris leur devoir de classe et s'étaient joints à leurs camarades unitaires. C'est ensemble qu'ils ont vaincu la puissante Société. Cette victoire, ils l'ont aussi remportée sur Jaccoud et ses fidèles.

UN 1er MAI DIFFÉRENT

Comme tous les ans depuis la scission, le Syndicat unitaire donna seul l'ordre de chômage le Premier Mai. Et comme tous les ans, la Société des Transports en commun prit des sanctions contre les militants du Syndicat unitaire.

Jusqu'à cette année cela lui avait assez bien réussi. Elle parvenait par ce moyen à entraver le développement du Syndicat unitaire au bénéfice du Syndicat confédéré, auquel elle accordait certaines petites satisfactions en considération des services rendus.

Mais si, les autres années, le Syndicat unitaire était trop faible pour réagir, trop peu nombreux pour imposer la réintégration de ses militants frappés, il n'en était pas de même cette année. Sous l'impulsion des militants placés à la tête de la Fédération et du Syndicat, ce dernier avait grimpé, de 3,000 membres au plus qu'il comptait en mai 1924, à plus de 9,000 à la veille de ce Premier Mai 1925.

La Société des Transports en commun et les dirigeants du Syndicat confédéré n'ont pas su tenir compte à temps de ce changement notable dans le rapport des forces en présence.

Le Premier Mai, environ 5,000 wattmen, receveurs et ouvriers des T. C. R. P. — dont 1,500 confédérés — ont appliqué l'ordre de chômage unitaire.

2549 SUSPENDUS

Le lendemain, 2,549 camarades étaient suspendus par l'omnipotente Société qui leur offrait d'autre part de signer une demande de réintégration par laquelle ils reconnaissaient avoir rompu leur contrat et s'engageaient à ne plus chômer le Premier Mai.

Or, le statut du personnel des T. C. R. P. dit expressément qu'il ne peut y avoir rupture de contrat qu'après une absence volontaire de trois jours. Les camarades refusèrent donc.

Réunis dans la journée, ils décidèrent d'envoyer une délégation au siège de la S. T. C. R. P. et au ministère du Travail pour demander le retrait des sanctions infligées aux chômeurs.

Une fin de non-recevoir fut opposée à cette démarche.

Les camarades résolurent alors de ne pas reprendre leur service avant d'avoir obtenu satisfaction.

Ils ne s'en sont pas tenus là. Ils ont imaginé un moyen d'action — pacifique, légal — dont la Société qui les exploite ne doit pas être très satisfaite.

Il y a comme cela, dans toutes les corporations, des moyens de combat d'une efficacité certaine auxquels on ne songe pas assez souvent.

VOYAGEURS POUR VERSAILLES

Ayant chacun leur carte de circulation gratuite, ils se sont rendus le dimanche 3, à plusieurs milliers, à la tête de ligne Louvre-Versailles, où le trafic est des plus intenses et particulièrement rémunérateur. Pendant plusieurs heures, ils ont occupé les voitures d'un bout à l'autre du trajet. Une dizaine de mille francs de perdus, c'est peu de chose pour la richissime Société ! Ça ne lui est tout de même pas indifférent, d'autant que ce petit manège a repris un peu partout les jours suivants.

A la reprise du service, le lundi 4, une vive effervescence régna dans les dépôts. De nombreux employés abandonnèrent à leur tour le travail pour aller rejoindre leurs camarades frappés qui tenaient un premier meeting, rue Grange-aux-Belles.

A ce meeting, une délégation reçut mandat de se rendre à nouveau auprès de la direction pour connaître ses intentions.

Première reculade : le directeur du personnel qui la reçut déclara que les agents frappés pouvaient reprendre leur service sans avoir à signer de demandes de réadmission ; mais il se réservait d'examiner ultérieurement environ 250 dossiers.

C'était la menace suspendue sur les meilleurs militants.

On y répondit en décrétant la grève générale pour le lendemain mardi 5 mai.

GRÈVE PARTIE POUR ÊTRE GÉNÉRALE

Mis au courant de cette décision, le chef du personnel invita les militants du Syndicat unitaire à revenir le voir l'après-midi, le Conseil d'administration devant tenir une réunion.

Les camarades suspendirent alors leur décision jusqu'au retour de la délégation. Un second meeting, plus nombreux que le précédent, se tint l'après-midi. Il dura jusqu'à 20 heures, où devant une salle comble, le camarade Deveaux, secrétaire du Syndicat, fit le compte rendu des entretiens : M. Mariage, directeur de la Société promettait bien de se montrer conciliant, mais refusait de s'engager à ne prendre aucune sanction contre les chômeurs du Premier Mai.

Que la grève générale soit effective dès le lendemain matin, telle fut la réponse de l'assemblée.

En effet, le 5 au matin, 15,000 travailleurs appliquaient la décision de grève, malgré les appels à la trahison lancés par Jaccoud, au nom du Syndicat du personnel confédéré et par Joubert, au nom du Syndicat confédéré des contrôleurs.

Il est certain que la Société des T. C. R. P. ne s'attendait pas à un mouvement d'une pareille ampleur. Dans un communiqué, elle dut reconnaître que ses ateliers s'étaient vidés et qu'un tiers des voitures n'étaient pas sorties des dépôts.

En réalité, le chômage, qui était de 60 % le matin, atteignait près de 80 % l'après-midi.

Aussi la S. T. C. R. P. ne tarda-t-elle pas à capituler et à accorder pleine satisfaction aux grévistes : A savoir : réintégration de tout le personnel (sauf quatre camarades, poursuivis pour entraves à la liberté du travail, pour lesquels une décision favorable était promise) ; versement immédiat de l'indemnité d'attente de 300 francs en deux tranches de 150 francs ; renouvellement à bref délai de la Commission mixte du personnel où siège actuellement Jaccoud.

C'était la victoire.

Les travailleurs, sous la direction du Syndicat unitaire, avaient fait plier le puissant M. Mariage, administrateur de la S. T. C. R. P. En deux jours ils avaient obtenu satisfaction, non seulement sur la cause initiale du conflit (la suspension des chômeurs du Premier Mai), mais aussi sur d'autres revendications dont la solution traînait depuis longtemps.

DOUBLE VICTOIRE

La victoire n'est pas moins grande sur les dirigeants confédérés. Ceux-ci — au premier rang Jaccoud — ont multiplié les tentatives pour faire échouer ce beau mouvement de classe.

Ce fut d'abord l'ordre de travailler le Premier Mai ; puis le conseil donné aux chômeurs de signer l'acte de soumission que leur proposait la direction ; ce fut ensuite l'accusation lancée contre le Syndicat unitaire d'avoir voulu tromper les travailleurs en leur faisant croire que confédérés et unitaires étaient d'accord pour la grève.

La vérité oblige à dire que s'il n'y a pas eu accord avec Jaccoud, ce que les militants unitaires n'ont espéré à aucun moment, il n'en est pas moins vrai qu'une trentaine de délégués de dépôts et des centaines de syndiqués confédérés avaient participé à l'assemblée qui prit à l'unanimité la décision de grève générale.

Autant, sinon plus que M. Mariage, Jaccoud sort vaincu de ce conflit. Son organisation était la plus nombreuse il y a un an. Il ne doit pas lui rester plus de 2,000 adhérents aujourd'hui, alors que le Syndicat unitaire est sur le point d'atteindre le chiffre de 15,000 cotisants.

Jaccoud est vaincu parce que les travailleurs ont été plus forts que leurs maîtres. Cette simple constatation que la défaite de Mariage est liée à celle de Jaccoud, n'est-elle pas la pire flétrissure pour un militant ouvrier ?

ILS N'ONT PLUS CONFIANCE DANS LA CLASSE OUVRIÈRE

Il ne serait pas juste, je crois, de parler de trahison en pareille circonstance, du moins de trahison voulue, calculée. Je ne pense pas qu'il y ait eu chez Jaccoud et ses amis, la volonté réfléchie de desservir les intérêts de la classe ouvrière. En réalité ces hommes, qui furent de bons militants ouvriers, n'ont plus confiance dans la classe ouvrière. Etant convaincus de sa faiblesse, ils font tout pour éviter les conflits avec la bourgeoisie. Ils pensent qu'il vaut mieux se soumettre sans combat, plutôt que d'aller à un échec qu'ils croient certain. Car ils sont toujours certains — depuis leur évolution — que la classe ouvrière sera vaincue et qu'elle ne peut rien obtenir par ses propres moyens. L'action directe, la lutte engagée par l'ensemble des travailleurs, c'est trop vieux jeu ! Quelques démarches et de bonnes relations dans les hautes sphères patronales, parlementaires, gouvernementales, doivent, à leur avis y suppléer avantageusement.

Imprégné de cet état d'esprit, Jaccoud était sans doute sincère lorsqu'il déclarait au cours du conflit « que l'agitation faite autour des incidents du Premier Mai ne pouvait que nuire aux intéressés ». Elle pouvait nuire aussi aux bonnes relations entretenues avec la Direction.

« Par des démarches pressantes, sans arrêt du travail », le Syndicat confédéré, n'avait-il pas obtenu, en 1924, le retrait des peines prononcées contre les chômeurs du 1er Mai ? Il l'avait en effet obtenu. Mais ce qu'il avait mis trois semaines à quémander, les travailleurs de la S. T. C. R. P. l'ont imposé en deux jours.

Au lieu de rentrer un à un, humiliés et vaincus, ils ont préféré réintégrer tous unis et la tête haute. Jaccoud ne saisit peut-être plus la différence. Au lieu du découragement, de la lassitude et de l'abandon du Syndicat, c'est au contraire la conscience de classe plus développée, la confiance en soi et en ses camarades de travail, l'afflux dans l'organisation syndicale : prélude de nouvelles batailles et de nouvelles victoires.

F. CHARBIT.

Documents sur l'Unité syndicale

LA RÉSOLUTION DE LONDRES

Dans un communiqué officiel relatif à la Conférence qui eut lieu à Londres, les 6, 7 et 8 avril, entre les représentants des Syndicats britanniques et russes, et dont l'objet était la recherche des moyens propres à réaliser l'unité syndicale internationale, le Conseil général des Trade-Unions britanniques déclare qu'un accord a été conclu, sous réserves de ratification par les organismes intéressés.

« En arrivant à cet accord, déclare le communiqué, les délégués russes et britanniques ont été inspirés par le fervent désir de hâter la réalisation de l'unité syndicale nationale et internationale parmi les travailleurs de tous les pays, et, dans la déclaration suivante, ils formulent leur point de vue commun touchant la situation internationale présente et les moyens qui s'imposent afin de protéger efficacement les intérêts de la classe ouvrière. »

I

La Conférence affirme que l'unité nationale et internationale doit être considérée comme la condition essentielle pour mettre le mouvement syndical en mesure de défendre efficacement la position présente des travailleurs contre les attaques dont elle est l'objet et d'atteindre les buts sociaux et politiques du Travail organisé, tels qu'ils ont été formulés par les travailleurs dans beaucoup de pays.

II

La situation politique dans presque toutes les nations soi-disant civilisées est dominée par une réaction et dans beaucoup de pays la puissance accrue des intérêts capitalistes coordonnés est évidente. On en trouve la preuve dans la persécution systématique des militants trade-unionistes qui, pour leur seule activité syndicale, sont suspectés, persécutés, jetés en prison et même torturés par la classe dirigeante.

III

Dans le domaine industriel et économique, les capitalistes de tous les pays sont en train de réaliser leur front unique — un front unique pour l'exploitation des travailleurs du monde entier. Pendant ce temps, les ouvriers restent divisés, et, dans plusieurs pays, ils forment des groupes antagonistes. Au lieu d'être occupés à la tâche de défense contre l'agression capitaliste, ils restent plongés dans d'âpres querelles et dissensions.

IV

Dans presque tous les pays, comme conséquence du pouvoir grandissant du capitalisme et du manque d'unité parmi les travailleurs, des avantages obtenus dans la direction de la réduction de la journée de travail et de l'accroissement des salaires, ont été perdus. Là où la journée de huit heures n'a pas été abolie, elle est menacée. Dans beaucoup d'industries, on est déjà revenu à la journée de neuf et dix heures (parfois plus encore), et c'est seulement dans les pays où le mouvement syndical est fort que la journée de huit heures a pu être préservée.

V

Par suite de la paralysie économique de l'Europe — causée par la guerre mondiale — des millions de travailleurs sont condamnés au chômage et se trouvent plongés, eux et leurs familles, dans le désespoir, la famine et la dégradation. Les salaires, toujours insuffisants à assurer aux ouvriers un niveau de vie décent, ont été réduits de 20 %, de 30 %, et, dans quelques cas, de 40 %. Dans de nombreux pays, le niveau de vie est, aujourd'hui, au-dessous du niveau d'avant-guerre.

VI

L'espérance de temps meilleurs qu'on constatait chez les ouvriers au lendemain immédiat de la guerre mondiale et qui, selon les promesses de politiciens sans scrupules, seraient la récompense de leurs énormes sacrifices, a maintenant disparu et fait place au désespoir. Les engagements des politiciens et les promesses des capitalistes durant la guerre et aussitôt après, ont été cyniquement répudiés. La foi aveugle qui conduisit les ouvriers à se battre pour leurs gouvernements respectifs au cours de la tuerie universelle dans laquelle des millions d'hommes de leur classe furent tués ou mutilés, a été détruite. Après les plus grands sacrifices et les pires souffrances, ils sont maintenant en face d'une situation où il y a peu d'espoir d'une vie meilleure pour les ouvriers.

VII

Il apparaît déjà qu'une nouvelle guerre, plus terrible, plus monstrueuse que ce qu'on a jamais vu, se prépare. De nouvelles armes de destruction sont inventées; les chimistes et les savants d'Europe consacrent leurs connaissances et leurs capacités à la recherche de nouveaux moyens de torture et de destruction, dirigés non seulement contre les combattants en armes, mais aussi contre les civils à l'arrière. En même temps, de soi-disant conférences pour le désarmement se réunissent, pour entretenir de dangereuses illusions. Elles ont pour but de tromper les ouvriers et de leur inspirer un état mensonger de sécurité. Mais les capitalistes et leurs valets ne peuvent plus cacher le fait que de nouveaux armements sont fabriqués sans cesse, supérieurs à ceux qui existaient antérieurement et plus meurtriers.

VIII

Il n'y a qu'un pouvoir qui peut sauver l'humanité d'une nouvelle catastrophe. Il n'y a qu'un pouvoir qui peut défendre les ouvriers de tous les pays contre l'oppression et la tyrannie politiques et économiques. Il n'y a qu'un pouvoir qui peut apporter la liberté, le bien-être, le bonheur et la paix à la classe ouvrière et à l'humanité. Ce pouvoir, c'est la classe ouvrière, à condition qu'elle soit bien organisée, disciplinée, consciente d'elle-même et résolue à combattre tous ceux qui s'opposent à son émancipation totale. La classe ouvrière, unie nationalement et internationalement, constituerait une barrière insurmontable à l'oppression capitaliste et une garantie de paix et de stabilité économique que rien ne pourrait briser. Les travailleurs sont capa-

bles de vaincre tous ceux qui, par leurs tendances réactionnaires, entretiennent la division chez les ouvriers. Aussi longtemps que le régime capitaliste dure, il y a danger de guerre. La lutte sans merci pour l'hégémonie entre les groupes d'exploiteurs rivaux provoquera éventuellement, comme par le passé, une nouvelle crise jetant les ouvriers du monde entier dans une autre guerre désastreuse.

Pour toutes ces raisons, les représentants des Syndicats britanniques et russes confirment l'accord conclu à Moscou entre des représentants des ouvriers organisés d'Angleterre et de Russie en vue de renforcer l'entente internationale entre les travailleurs comme moyen de sauvegarder plus efficacement les intérêts de la paix internationale.

L'Internationale d'Amsterdam

En conséquence des discussions qui ont eu lieu à la Conférence de Londres et de l'accord qui y fut conclu, des efforts communs, comme il est dit dans la déclaration britannique, seront faits pour amener l'Internationale d'Amsterdam, en plein bon vouloir, à accepter immédiatement une conférence libre et sans conditions avec les représentants du mouvement syndical russe.

Les délégués affirment leur détermination de maintenir et rendre plus étroites les relations amicales entre les syndicats russes et britanniques par une action commune dont les détails sont indiqués ci-après.

Les représentants des Syndicats britanniques et russes affirment ici leur intention de faire tout ce qui est en leur pouvoir, par une action commune, pour réaliser l'unité internationale. Le besoin et l'importance de l'unité internationale sont reconnus par des millions d'ouvriers organisés à travers le monde. Leur coopération dans la tâche de détruire les préjugés de races, les barrières artificielles et les obstacles économiques à leur développement mutuel, est assurée. Sachant que l'unité c'est le pouvoir, les délégués déclarent qu'ils sont convaincus que les ouvriers de tous les pays, joignant leurs mains par-dessus les frontières, travailleront ensemble pour assurer leur émancipation.

Les devises inscrites sur leur drapeau international doivent rester les suivantes :

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !
« Vive une Fédération syndicale mondiale ! »

Propositions d'aide mutuelle

Pour donner une sanction pratique aux propositions d'action commune du Conseil panrusse des syndicats et du Conseil général des Trade-Unions britanniques, en vue de hâter la réalisation de l'unité internationale, les membres de la Conférence font les déclarations suivantes :

1. *Ce sera notre but de développer la coopération entre le Conseil général des Trade-Unions et le Conseil panrusse des syndicats par tous les moyens qui, selon les circonstances, seront jugés propres à assurer la réalisation de l'unité internationale.*

2. *A cet effet, nous reconnaissons nécessaire d'assurer un échange de documents entre les mouvements syndicaux de Russie et d'Angleterre, y compris la collection de copies de documents syndicaux indiquant les statuts et règlements des Trade-Unions britanniques, le système d'assurances sociales et d'assurances contre le chômage, les cotisations et les secours, la comptabilité des Trade-Unions, le système d'organisation locale et régionale, les méthodes de désignation des fonctionnaires syndicaux et toute information générale et tous documents se rapportant à la structure de l'appareil syndical et à la politique générale de l'organisation et du contrôle syndical.*

3. *Prendre les dispositions nécessaires pour un échange de notes sur des sujets spéciaux ayant un intérêt commun, en vue de discussions concernant les principes essentiels chaque fois que cela sera considéré comme nécessaire.*

4. *Selon les circonstances, une nouvelle extension de réunions communes pourra être envisagée dans le but de développer l'aide mutuelle la plus étroite entre les deux pays.*

5. *Dans le but de traiter toutes questions qui pourront surgir en rapport avec les objets esquissés dans les paragraphes précédents, et toute affaire particulière urgente, un comité consultatif représentant les deux mouvements devra être institué, comprenant les présidents et secrétaires des deux organisations auxquels seront adjoints trois membres du conseil panrusse des syndicats et trois membres du Conseil général des Trade-Unions britanniques.*

6. *Pour faciliter la réalisation des objets ci-dessus énumérés, le Conseil panrusse des Syndicats créera, dans son sein, un Comité international correspondant au Comité international du Conseil général des Trade-Unions britanniques.*

Aux ordres de Renault

Un camarade qui est parti de chez Renault récemment nous raconte les faits suivants qui se sont passés dernièrement dans cette grande boîte :

« Un samedi de la fin mars, j'ai appris de source sérieuse que je devais, après enquête à mon sujet, être débauché incessamment. J'ai demandé mon compte sur-le-champ, tout en faisant part à quelques camarades de ce que j'avais appris.

Je ne devais pas être la seule victime ; le jeudi suivant, mon secrétaire adjoint était réglé sur un motif futile.

Mais il devait y avoir beaucoup plus fort. Le même jeudi, le camarade G..., trésorier de la cellule, habitant Boulogne, avait été perquisitionné le matin, en son absence, par le commissaire de Boulogne.

D'après G..., le commissaire a tenu ces paroles textuelles :

« *La cellule Renault est brûlée. Nous savons l'adresse de tous les membres. Nous connaissons le lieu, l'heure et les jours de vos réunions et vous serez traqués jusqu'au dernier.* »

Ce n'étaient pas des propos de bluff et d'intimidation. En effet, en l'espace d'une semaine, les 54 camarades qui formaient notre cellule ont été tour à tour fichus à la porte, traînant à leur bleu une belle marque à l'encre rouge qui ne leur facilite pas l'embauche.

Le commissaire de police de Boulogne est-il aux gages de Renault ou de l'Etat ? De quel droit communique-t-il à cet usinier le résultat de ses perquisitions ? De quel droit lui signale-t-il les ouvriers communistes de son usine sachant qu'il les fait mettre à la porte ?

La Ligue des Droits de l'homme se vante d'avoir treize ligueurs parmi les ministres du cabinet Painlevé.

Parions qu'elle et ses treize ministres ligueurs ne seront pas capables — nous ne disons pas de faire réintégrer chez Renault les 54 ouvriers mis à la porte — mais d'obtenir que le commissaire de Boulogne, responsable de cet attentat aux droits de l'homme et coupable de forfaiture, soit au moins prié d'aller se faire nourrir par Renault.

L'Allemagne au régime Dawes

Après avoir assisté et participé au développement de la Révolution russe, Philips Price a fait un long séjour en Allemagne, de 1919 à 1924, c'est-à-dire dans la période la plus agitée et la plus critique pour la bourgeoisie.

Un des premiers il a étudié et décrit la formation des trusts verticaux, par le moyen desquels les magnats de l'industrie lourde ont consolidé et accru leur puissance.

Il vient de retourner en Allemagne pour étudier sur place les effets de l'application du plan Dawes.

Les observations qu'il a faites au cours de son enquête sont consignées dans la correspondance suivante, adressée au Lansbury's Labour Weekly :

Berlin, avril.

Après une absence de quatorze mois, je me trouve en présence d'un état de choses très différent de celui qui prévalait durant les années fiévreuses du Traité de Versailles, de l'ultimatum de Londres et de l'occupation de la Ruhr. L'Allemagne, sous Dawes, sait où elle est. Elle est au fond d'un gouffre. Jusqu'à ce que Dawes vînt, elle s'enfonçait sans cesse dans un gouffre qui paraissait être sans fond. Par l'Allemagne, j'entends les masses ouvrières, les professions libérales et les couches inférieures des classes moyennes, ce qui, ensemble, représente 75 % de la population. Ces gens sont aujourd'hui aussi pauvres qu'ils le furent jamais, mais ils pensent qu'ils ont maintenant une chance d'améliorer de nouveau leur situation économique. Ils ont été si brutalisés par les envahisseurs étrangers, si pillés par leurs dirigeants corrompus, qu'ils ont perdu toute foi en les politiciens de quelque sorte que ce soit et sont préparés à accepter toute croûte qui tombe de la table de l'oncle Sam ou de celle de John Bull.

Depuis que je suis ici j'ai rencontré beaucoup d'amis qui maintenant envisagent l'avenir avec l'espérance qu'au moins ils échapperont à la famine. Les Syndicats commencent à accumuler des fonds une fois de plus, lentement. En fait, l'avenir immédiat de l'ouvrier allemand semble reposer très largement sur les Syndicats. Les scandales Barmat et autres ont montré la direction du Parti social-démocrate si pénétrée par la corruption que celle-ci a perdu tout vestige de son ancien prestige. Le Parti conserve toujours son nombreux effectif, mais les membres sont pour une grande part passifs et ils ont perdu beaucoup de leur foi dans le Parti. Ce n'est que l'aversion vis-à-vis de l'ingérence russe dans les affaires allemandes qui empêche beaucoup d'entre eux de joindre le Parti communiste. Ce dernier vit, en fait, largement des sottises et de la corruption de l'autre — non par ses vertus propres. Ses nouveaux dirigeants, qui surgirent quand les vieux furent chassés après l'échec de la révolution en Saxe, à l'automne de 1923, sont en train d'apprendre lentement que l'Allemagne, pour ce qui est de la psychologie des masses, est plus éloignée que jamais de la révolution, mais ils continuent néanmoins leur propagande outrancière.

Le plan Dawes est imposé à l'Allemagne par les comités étrangers et leurs aides, les capitalistes allemands, avec un cynisme quasi sans précédent. Les chemins de fer ont été dénationalisés, l'entier système mis sous le contrôle d'un trust bancaire international. La vis de la taxation est serrée sans pitié. Dans les trois mois finissant en janvier dernier, sept milliards et demi de marks ont été recueillis au moyen des impôts. De cette somme, un milliard et demi seulement provient de taxes sur la propriété (quarante millions seulement des droits de succession !) et le reste est extrait de la classe ouvrière allemande et des consommateurs : un milliard et demi par le prélèvement de dix pour cent sur les salaires, un milliard et quart par la taxe sur le chiffre d'affaires et le reste par les droits de douane et les contributions indirectes. La classe capitaliste allemande n'a pas appris à payer même les impôts que les classes possédantes anglaises paient. Leur seule conception en matière de finances publiques consiste à rejeter le fardeau des impôts sur les ouvriers et les consommateurs.

La puissance qui se trouve aujourd'hui derrière le gouvernement allemand est, comme cela fut durant la période de l'inflation, l'industrie lourde. Mais celle-ci a élargi la sphère de son activité et elle contrôle les banques et le système de crédit plus étroitement que par le passé. Les agrariens qui forment la base ferme du Parti nationaliste ont leur domaine réservé au ministère de l'agriculture. Mais la politique étrangère est toujours entre les mains de l'industrie lourde. Celle-ci a, en ce moment, quelques difficultés du côté financier.

Durant l'inflation, les maîtres de l'industrie lourde réalisèrent d'immenses bénéfices sur leurs exportations à l'étranger et ils étaient payés en devises étrangères qu'ils laissaient en dépôt au dehors. Le chiffre donné par Mac Kenna, dans le supplément au rapport Dawes, de huit milliards de marks-or de capital allemand exporté à l'étranger durant l'inflation est beaucoup trop bas. J'ai de bonnes raisons de croire que le chiffre correct est presque le double de celui-ci. Un Allemand bien informé m'a dit, depuis que je suis ici, qu'il croit que l'industrie lourde allemande pourrait, avec le seul intérêt que lui rapportent ses huit milliards de marks de richesse allemande exportée, fournir la totalité de l'emprunt de quarante millions de livres sterling lancé à Londres et à New-York l'automne dernier ! Je crois qu'il y a un élément de vérité dans cette déclaration.

Et cependant l'Allemagne fait bruyamment appel au capital étranger. L'industrie lourde ne veut pas, et en fait elle ne peut pas, faire rentrer ses balances étrangères en Allemagne. Tous les bénéfices qu'elle conserva en Allemagne durant l'inflation ont été convertis en usines et constructions nouvelles. De sorte qu'il n'y a pas de capital roulant dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Les banques prêtent à 25 ou 30 % ; le taux de 6 % par mois n'est pas rare. Les valeurs-or qui commencent à reparaître rapportent 10 %. Le coût de la production n'est pas plus bas qu'en Angleterre. Je ne crois pas que les *Deutsche Werft* aient capturé les commandes de constructions navales de l'Angleterre seulement à cause des bas salai-

res, bien que cela ait joué un rôle. Le prix élevé de l'argent provoque des jérémiades qu'on peut lire chaque jour dans les colonnes de la presse capitaliste allemande. On croirait lire la colonne financière du *Times* avec ses sermons aux ouvriers britanniques pour les convaincre qu'ils doivent accepter de plus bas salaires. Il suffirait de remplacer le mot « britannique » par le mot « allemand ».

Afin d'échapper à la nécessité de réinvestir leurs balances étrangères en Allemagne, les magnats de l'industrie lourde allemande ont amené *Wall Street* et la *City* à les aider en leur consentant des emprunts à court terme. Cinquante millions de livres sterling ont été empruntés à New-York et trente millions à Londres durant ces derniers mois. La Banque Schröder (de Hambourg) a travaillé le côté américain et la Lloyds Bank, l'anglais. L'argent ainsi recueilli a servi en partie à financer des achats de matières premières à l'étranger et en partie à payer des salaires à l'intérieur. Un sérieux chômage menaçait avant que ces emprunts n'aient été contractés. Aujourd'hui encore Krupp n'emploie que 28,000 ouvriers alors que 40,000 étaient au travail même au point culminant de l'invasion de la Ruhr. Mais Krupp a maintenant une large part de son capital investi en Espagne et en Hollande et ce n'est plus une entreprise purement allemande.

Tous ces prêts étrangers à l'industrie allemande sont à court terme, et peuvent être annulés dans une période d'un mois ou, au maximum, de trois mois. Avec cette épée de Damoclès sur leur tête (car ils ne peuvent pas liquider leurs balances étrangères maintenant, s'étant liés par des placements en Espagne, dans l'Amérique du Sud et dans l'Europe orientale) il n'est pas étonnant que les industriels allemands soient anxieux de se libérer. Dans l'état où sont présentement les choses, les banques anglo-américaines pourraient, en annulant ces prêts, jeter à la rue la moitié des métallurgistes de la Ruhr. Par l'extension de leurs crédits, elles pourraient permettre à l'industrie allemande d'acheter des matières premières à bon marché et de miner nos industries du centre et de la côte orientale. On voit une fois de plus que la puissance qui détient le monopole du crédit est l'arbitre de la destinée des travailleurs d'Allemagne aussi bien que d'Angleterre. Et ce fait affecte grandement la situation politique de l'Europe.

Un haut fonctionnaire du ministère allemand des Affaires étrangères me disait hier que le gouvernement allemand ne put faire autre chose qu'une protestation platonique contre la non-évacuation de la zone de Cologne, parce que les industriels allemands montrèrent aux diplomates leur dépendance financière à l'égard de Londres et de New-York. Ceci ne fait que corroborer ce que j'écrivais il y a quelques semaines : le gouvernement Cuno fut formé pour amener les Français dans la Ruhr ; le gouvernement Luther fut formé pour les y maintenir. Combien vain alors est tout ce bavardage sur les « Protocoles » et les « Pactes » de garantie ! Nos seigneurs et maîtres ont fait leurs pactes et ils en préparent d'autres. Tandis que les diplomates paraissent sur le devant de la scène, les magnats, dans la coulisse, tirent les ficelles.

PHILIPS PRICE.

Un livre sur la crise du Parti communiste russe.

“DEPUIS QUE LÉNINE EST MORT”

Par MAX EASTMAN

Un livre vient de paraître à Londres (1), qui a eu tout de suite un grand retentissement dans les milieux ouvriers. On n'en sera pas surpris lorsqu'on saura qu'il s'agit d'une étude sérieuse, approfondie, non officielle, de la récente crise du Parti communiste russe, écrite par un homme qui, depuis 1917, n'a cessé de lutter pour la Révolution russe et pour le communisme, leur donnant, en maintes circonstances, une contribution précieuse. Nous aurons bientôt, sans doute, une traduction française de ce livre et, ainsi, l'occasion d'en parler plus longuement. Mais dès aujourd'hui nous pouvons faire quelques remarques provoquées par la publication anglaise et les discussions qu'elle a suscitées.

L'auteur de ce livre, Max Eastman, bien connu en Amérique et en Angleterre, l'est beaucoup moins en France. Pourtant, ceux qui n'ont pas attendu 1924 pour découvrir la Révolution russe et le bolchevisme, ont eu plus d'une occasion de faire connaissance avec lui et avec la revue qu'il publia à New-York, appelée d'abord *The Masses*, puis, à la suite d'un procès, *The Liberator* et fondue aujourd'hui dans le *Workers' Monthly*. Cette revue fut une des rares publications internationales qui dénoncèrent sans merci la guerre impérialiste et c'est elle qui apporta, sur la Révolution russe, les informations, les documents les plus utiles, des récits de témoins oculaires. John Reed était un de ses principaux collaborateurs et c'est au *Liberator* qu'il envoya ses correspondances clairvoyantes sur le régime Kérensky d'abord, puis, lors de la prise du pouvoir par les bolcheviks, les chapitres essentiels de son livre *Six jours qui ont secoué le monde*.

Le *Liberator* eut tôt fait de grouper autour de lui tous ceux qui, à travers le monde, avaient donné tout de suite une adhésion sans réserve à la Révolution bolchevique. On sait qu'à cette époque nos camarades russes étaient férocement bloqués, isolés. Nulle possibilité de communiquer avec leurs amis du dehors ni d'être informés de ce qui se passait hors de Russie. Le *Liberator* forçait le blocus et, chaque mois, apportait son ample contingent d'informations véridiques, ses justes commentaires des faits, précieuses munitions pour la bataille à livrer en Amérique et en Europe contre la bourgeoisie et ses valets social-démocrates, qui, par le mensonge systématique, s'efforçaient d'égarer les ouvriers. On aura une idée du rayonnement du *Libertor* et de son influence à cette époque de vie ardente et difficile de la Russie des Soviets si on pense que son tirage atteignit alors et dépassa le chiffre de cinquante mille.

Qu'on ne raconte pas qu'il s'agissait seulement d'une défense sentimentale de la Révolution russe. A côté des informations, et s'appuyant sur elles,

(1) *Since Lenin died.* — Ed. The Labour Publishing Cy, Londres; 2 sh.

Eastman examinait les idées nouvelles, que le formidable ébranlement provoqué par l'écroulement du tsarisme répandit dans le monde. C'est ainsi que, dès le printemps de 1917, alors qu'on avait encore peu entendu parler de Lénine, il écrivait que les Soviets devaient devenir et deviendraient le seul pouvoir et qu'il approuva et défendit, au moment où elles étaient prises, les mesures par lesquelles les bolcheviks assurèrent et consolidèrent le pouvoir des Soviets, de la dissolution de l'Assemblée constituante au procès des socialistes-révolutionnaires. Approbation compréhensive, de communiste authentique qui, à l'occasion, ne craint pas de critiquer.

Eastman était en Russie lorsque éclata la crise récente, aggravée singulièrement par la maladie et la mort de Lénine. Il y séjournait depuis longtemps déjà; il avait étudié sérieusement le développement de la Révolution, ses diverses phases, s'informant lui-même, apprenant la langue et parcourant le pays dans tous les sens. Il était, par suite, bien à même de comprendre la signification profonde et vraie de la crise, d'autant qu'il n'est pas, comme on l'a pu voir, un homme qui se borne à répéter une consigne.

Ce n'est pas sans mûre réflexion q 'il s'est décidé à écrire et à publier son livre. Les critiques des chefs du Parti communiste russe et de leurs méthodes risquent d'atteindre la Révolution elle-même. Mais, d'autre part, au point où en sont les choses aujourd'hui, il est sûr que le premier devoir qui s'impose est d'informer exactement les ouvriers sur des discussions qui ont eu une si grande répercussion dans l'Internationale.

La « bolchevisation à la Zinoviev » a étendu partout ses ravages, en Angleterre comme ailleurs. Entre autres méfaits, elle réussit merveilleusement à déformer les caractères, à avilir les hommes. Il nous serait facile d'en citer quelques exemples trop frappants. Les « bolcheviks » anglais n'ont pas manqué d'agir, à l'égard d'Eastman, selon les nouvelles méthodes. Pour le combattre, on a travesti sa pensée. on a commis des faux grossiers, on a menti. Mais si attristant qu'il soit de se heurter sans cesse maintenant à de tels procédés, il faut voir, dans le cas présent, un hommage involontaire et inconscient à la valeur durable du travail de Max Eastman.

A. Rosmer.

QUELQUES EXTRAITS

Pourquoi ce livre a été écrit.

Rien de ce qui s'est passé en Russie n'a été aussi mal compris au dehors que la crise du Parti communiste qui a rejeté dans une opposition silencieuse des hommes comme Trotsky, Rakowsky, Radek, Antonov, Piatakov, Krestinsky, Préobrajensky et beaucoup d'autres des amis intimes et auxiliaires de Lénine, et a concentré tout le pouvoir gouvernemental dans les mains d'un groupe dominé par Staline, Zinoviev et Kamenev. Pourtant, il n'est rien que les travailleurs des autres pays qui considèrent Moscou comme le centre dirigeant de la Révolution et de leur mouvement, aient plus naturellement le droit de comprendre.

Comme je me trouvais en Russie durant l'entier développement de la discussion, que j'ai assisté au Congrès du Parti où elle a atteint son point culminant et que j'ai la bonne fortune de ne pas être séparé, par la barrière du langage, des faits réels et des idées impliqués dans ces débats, je pense faire œuvre utile en les exposant franchement et complètement, tels qu'ils m'apparaissent.

Pendant plus de six mois, j'ai hésité à le faire, parce que je voulais être sûr de servir non seulement les fins de la vérité historique, ou de la justice individuelle, mais la vraie stratégie de la Révolution. Je suis convaincu aujourd'hui que le moment est venu que quelqu'un relate les faits exactement comme il les voit et non comme ils lui sont dictés par un dessein ou une position politiques temporaires.

Conclusion.

Un groupe de chefs, contre la domination desquels Lénine mit en garde le Parti, ont masqué leur propre soif du pouvoir sous la légende, répandue dans le privé, que Trotsky est un Bonaparte; puis ils ont masqué cette légende privée sous la légende publique qu'il est le chef d'une « déviation de droite », et ayant ainsi fabriqué une idéologie exactement deux fois contraire à la simple vérité, ils ont réussi à tromper, à égarer, à endormir, à réduire au silence ou à disperser dans le monde tous les communistes capables de leur faire opposition. Ils ont établi et solidifié à un degré extrêmement dangereux, une dictature de la bureaucratie au sein du Parti communiste, qui a pour effet de couper le Parti de la masse. Ils ont édicté des mesures qui constituent des pas en arrière dans le développement politique et économique de la Révolution et, au lieu de les reconnaître comme des pas en arrière, ils ont prétendu que ces mesures appartiennent au juste cours du développement révolutionnaire. Ils ont initié une manière de parler des paysans qui, poussée à sa conclusion logique, signifierait un reniement de l'essence du marxisme révolutionnaire. Au lieu de la pensée souple, concrète, réaliste de Lénine, ils sont en train d'inculquer une dévotion religieuse de bigots à un supposé canon abstrait du léninisme. Et ils ont jeté au vent cette honnêteté intellectuelle devant le prolétariat qui appartient à l'essence du caractère et de l'enseignement de Lénine et constitue la source principale de l'autorité sans réserve du Parti communiste russe dans le mouvement ouvrier international.

Voilà ce qui s'est passé en Russie depuis que Lénine est mort. Le gouvernement reste, en sa source ultime de pouvoir, un gouvernement d'ouvriers et de paysans. Et les révolutionnaires de tous les pays doivent se rappeler que c'est à l'égard de ces ouvriers et paysans et non aux « qualités spirituelles supérieures » d'aucun des chefs, qu'ils ont engagé leur loyauté. Mais ils ne se sont jamais engagés à ignorer les vraies questions en jeu et les faits réels qui se passent en Russie. Ils ne sont pas engagés à accepter, sous le nom de « léninisme », l'autorité internationale d'un groupe d'hommes contre qui les dernières paroles de Lénine sont une mise en garde et qui n'ont assuré cette autorité qu'en supprimant les textes essentiels de Lénine

Max Eastman.

LEUR LUTTE "IDÉOLOGIQUE"

— Oui, par le mensonge si c'est nécessaire.
Tous les moyens seront bons pour vous combattre.
DÉSUSCLADE.

A PROPOS D'UN "NOMMÉ ALLOT"

J'ai bondi en lisant dans l'*Humanité* du 6 mai le nom d'Allot accolé à celui du mouchard Le Flaoutter. Celui de Monatte aussi, d'ailleurs. Vous vous rappelez la phrase : « *Un nommé Allot (correspondant de Monatte) et l'immonde policier Le Flaoutter poursuivirent Le Flanchec de leurs insultes.* »

Je manquerais à mes devoirs de camarade et de militant si je ne venais pas, devant cette canaillerie de l'*Humanité*, et devant les insinuations stupides de la *Vie Ouvrière*, dire que je considère Allot comme l'un des militants les meilleurs et les plus avertis de la classe ouvrière finistérienne.

« Un personnage pas très connu », dit la *Vie Ouvrière*. Et qui ne cherche pas à l'être, ajouterai-je, mais qui mérite bien plus d'être connu que la plupart de ses détracteurs.

Fils de marin-pêcheur, l'instituteur syndicaliste Allot a conservé le franc-parler des gâs de la côte. A la fois très réfléchi et très énergique, il ne mâche pas châtaigne et dit, sans détours, toute sa pensée. Cela lui vaut parfois des inimitiés. Peu lui importe. Il estime, avec juste raison, que les bluffeurs, les fats, habitués à être adulés par une cour de gens serviles, sont une plaie pour le mouvement ouvrier. Et avec sa rude franchise, il refuse de les encenser et d'applaudir à toutes leurs pantalonnades.

Allot, qui a dépassé à peine la trentaine, milite dans les organisations ouvrières depuis son adolescence. Pendant cette quinzaine d'années de lutte, il a travaillé sans cesse à la propagation de ses idées tant sur le terrain politique que sur le terrain syndical. Les camarades du Finistère l'ont toujours jugé travailleur acharné, bien documenté et très au courant du mouvement. A plusieurs reprises, il lui ont confié la direction de leurs organisations syndicales. En ce moment encore, il est le secrétaire à la propagande du Syndicat unitaire de l'Enseignement qu'il a contribué, pour une large part, à faire monter en quelques années de dix à près de quatre cents adhérents et à en faire le plus fort Syndicat de la Fédération. L'an passé, Allot était le secrétaire adjoint de cette Fédération de l'Enseignement dont tous les militants connaissent l'idéalisme et l'activité.

Dans tous les postes qu'il a successivement occupés, notre camarade a fait preuve de solides qualités et du plus grand dévouement. Les brimades : menaces, perquisitions, déplacement d'office... rien n'y a fait. Sans bruit, avec ténacité, en Breton têtu, il a mené son patient labeur de militant « pas très connu ». Et il continuera malgré les attaques calomnieuses dont le gratifient la *Vie Ouvrière* et l'*Humanité*.

Ce que je souhaite ardemment, c'est que de nombreux Allot se forment dans toutes les corporations et dans toutes les régions. Ce sont ces militants « pas très connus » et si facilement méprisés qui font la force du syndicalisme.

⁂

Quelques jours avant la saloperie de l'*Humanité*, la *Vie Ouvrière* (n° du 2 mai) avait attaqué Allot, à cause de sa belle monographie de la grève de Douarnenez et surtout des conclusions qu'il tire de cet événement au point de vue des rapports de la C. G. T. U. et du P. C. :

« *Il nous faut détacher de cette équipe un personnage pas très connu, impur morceau d'un amer noyau... un certain Allot... qui, quoique se prétendant syndicaliste pur, n'en fut pas moins le propagandiste officiel du Comité de défense laïque du Finistère, Comité électoral du Cartel des Gauches et des S. F. I. O.* »

Là ce n'est plus Allot seul qui est attaqué, c'est le Syndicat de l'Enseignement du Finistère, à propos d'un épisode de son action corporative, — je dis bien de son action corporative — laissez-moi expliquer de quoi il s'agit.

Le Finistère — comme toute la Bretagne d'ailleurs — a toujours été le théâtre de luttes très vives entre les cléricaux et les laïques, les blancs et les rouges. A la fin de la guerre, ces luttes ont repris de plus belle au sujet de la laïcité.

Ceux qui connaissent notre région, la « terre des prêtres », peuvent facilement s'imaginer l'avance rapide des cléricaux à cette époque où, encouragés par la complicité gouvernementale et l'apathie des laïques, ils ouvrent de nouvelles écoles libres et vident de nombreuses écoles publiques par la calomnie, la pression, le chantage. Enfin, une campagne méthodique et formidable par la presse, le tract, les meetings... est entreprise par l'Eglise pour obtenir la *répartition proportionnelle scolaire* (R. P. S.), c'est-à-dire l'entretien par l'Etat des écoles libres et de leur personnel. Le Finistère est choisi par ces messieurs comme terrain d'essai pour leur nouvelle campagne : du haut de la chaire, les prêtres vilipendent l'école laïque et ses maîtres, des orateurs catholiques conférencient sur le même thème dans les villages. Ils obtiennent des succès immédiats : des conseils municipaux votent la fameuse R. P. S.

Pendant trois ou quatre ans, nous avons dénoncé ce péril clérical dans l'*Ecole Emancipée*, mais peu nombreux sont ceux qui y ont cru. Au moment où l'on sent chez les cléricaux une organisation déjà solide, on constate qu'en face d'eux il n'y a que divisions syndicales et politiques et querelles intestines. Aucune force à opposer à la vague noire. Allons-nous la laisser nous submerger ?

Les Syndicats d'instituteurs du Finistère se décident à organiser la résistance en constituant un *Comité de défense laïque*, cartel groupant sans distinction d'opinions politiques tous ceux qui veulent, disent les statuts, « défendre l'école laïque et ses maîtres contre tous leurs ennemis et contre les atteintes portées à leur liberté d'opinion ; propa-

ger par tous les moyens (réunions, tracts) les idées laïques dans le département ». (La Fédération de l'Enseignement préconisa la constitution de ces cartels dans les autres départements.)

Depuis juin 1922, date de sa constitution, le cartel laïque a répondu aux cléricaux par une action vigoureuse. Trois ou quatre cents réunions publiques et contradictoires ont été faites par ses orateurs (la plupart du Syndicat de l'Enseignement) dans toutes les communes du Finistère, grâce aux cotisations de ses 7 ou 8,000 adhérents. Nous avons ainsi réussi à enrayer l'avance cléricale tout en développant une partie de notre programme syndical : liberté d'opinion (question très importante), droit syndical, réintégration des révoqués, suppressions d'emplois, classes chargées, œuvres périscolaires, école unique, notre conception de l'Enseignement, etc.

Ce Comité qui groupe des radicaux, des socialistes, des communistes et des syndicalistes est en fait dirigé par ces derniers. Nous aurions certes préféré pouvoir nous passer du concours des partis politiques, surtout bourgeois, mais ce n'est pas de notre faute si les divisions ouvrières ont tué, dès ses débuts, le Comité mixte (instituteurs et parents) que le Syndicat de l'Enseignement avait constitué au sein de l'U. D.

Quoi qu'il en soit, ce cartel a fait œuvre utile et a atteint le but qu'il s'était assigné sur le terrain de la laïcité : résister à l'offensive de l'Eglise qui songe depuis longtemps à la mobilisation de ses troupes cléricalo-fascistes. Nous avons vu celles-ci, conduites par des curés, des camelots du roi et des industriels, venir en camion pour troubler nos réunions de leurs hurlements et de leurs sifflets. Nous leur avons tenu tête.

De même, le cartel laïque a énergiquement mené la contre-manifestation de Quimper, aux accents de l' « Internationale », malgré la défection de la plupart des militants communistes. A noter qu'un de ceux-ci, secrétaire adjoint actuel de l'U. D. U. du Finistère, qui ironisait cette contre-manifestation, n'a rien trouvé de mieux que d'entretenir le C. C. N. d'avril dernier de la manifestation fasciste à laquelle il n'a même pas assisté, pendant que les adhérents du cartel laïque conspuaient d'importance les curés et leurs troupeaux !

Souhaitons que la réalisation de l'unité syndicale nous permettra prochainement de mettre fin à ce compromis que nous avons dû accepter, sur le terrain purement corporatif, et dans une situation critique, avec les partis laïques, bourgeois compris. Nous ne nous en plaindrons pas, bien au contraire.

Mais chaque fois que des camarades peu scrupuleux voudront dénaturer notre attitude dans cette période de notre vie corporative, en nous présentant comme des propagandistes du Bloc des Gauches, nous nous permettrons de leur dire : vous qui dites que le fascisme est là, pourquoi nous laissez-vous en Bretagne le combattre tout seuls? Et si cela ne suffit pas, nous les renverrons à Lénine écrivant : « qu'il faut savoir utiliser absolument, avec sollicitude, minutie et prudence, les moindres fissures entre les ennemis, les moindres oppositions d'intérêts entre les bourgeoisies, entre les différents groupes ou les diverses espèces de bourgeoisie à l'intérieur de chaque pays. »

JEAN CORNEC.

PETITES RÉPONSES

Les *Cahiers du Bolchevisme* et la *Vie Ouvrière* ont ouvert le feu contre nous. C'est probablement la lutte « idéologique » qui commence.

Elle était annoncée; elle se produit, c'est bien. Mais elle est singulièrement pauvre en fait d'idéologie. Tous les moyens sont bons, mais on emploie surtout l'injure. L'échotier de la *Vie Ouvrière* ne le cède en rien au petit Ferrat.

Quand on nous opposera des idées nous répondrons par des idées. Quand on nous jette des injures on comprendra que nous répondions en quelques lignes et avec quelque mépris.

" PETITES COCHONNERIES "

« *Feuilletons la « Révolution Prolétarienne ». Cherchons au milieu des petites cochonneries qui s'y trouvent en abondance...* » Signé : A. Ferrat.

Qui est ce Ferrat ?

Un jeune étudiant lyonnais venu à Paris pour être général dans le parti communiste. Un petit gaillard qui, au début des discussions de 1924, ne parlait que de bouffer Treint et Suzanne Girault. Un gaillard habile et rudement expert dans l'art de la manœuvre. Habile à vous dégoûter pour jamais de l'habileté. Bien digne d'être le bras droit du Doriot qui disait — un mois avant de se faire leur procureur général — que Monatte et Rosmer n'avaient pas été assez combatifs.

Un jour, ayant à choisir entre ce qu'ils disaient penser et... l'auge, les gorets à la Ferrat ont choisi l'auge.

Ça leur donne qualité évidemment pour parler de « cochonneries ».

LES ÉPAVES

La *Vie Ouvrière* nous traite d'épaves du communisme.

Ignore-t-elle que les épaves suivent toujours le courant, tandis que notre originalité consiste à aller contre le courant. Ce fut notre cas en août 1914 contre la guerre, en décembre 1921 contre la scission syndicale, aujourd'hui contre le sabotage du communisme.

La politique du « chien crevé », emporté par le courant, nous paraît être, au contraire, tout à fait celle de la *Vie Ouvrière* actuelle.

UN VOL

Sauvage a raconté à Moscou et répété à la réunion d'information que la « droite », en la personne de Souvarine, avait volé au Parti... la section de documentation.

En grande colère, Dunois a protesté qu'il n'avait jamais existé de section de documentation et que la voler était donc impossible.

Pourquoi te fâcher Dunois ? Tout ce qui manque au Parti, c'est la droite, tu devrais le savoir, qui le lui a soustrait.

Si l'intelligence fait défaut à Sauvage, les scrupules à Monmousseau, la boussole à Treint, c'est la droite qui a raflé tout ça.

LA COLONISATION FRANÇAISE DE L'ALGÉRIE

Qu'est-ce que l'Indigénat ?

Depuis deux ans, on parle beaucoup des colonies et du colonialisme. On répète cette vérité que la colonisation est un des méfaits du capitalisme « à l'affût de marchés nouveaux et de sources de matières premières » et on formule des imprécations contre le régime auquel sont soumis les indigènes : « état pire que l'esclavage », « servage », « abominable code de l'indigénat », etc.

Tout cela est très bien. Mais c'est peu de chose. La *Révolution Prolétarienne*, qui ne saoule pas d'abstractions, a estimé qu'il fallait faire un petit effort de plus et tâcher de préciser pour les ouvriers français ce qu'est ce fameux et en effet abominable indigénat.

Tout d'abord, une remarque s'impose. Le public métropolitain a pris l'habitude d'entendre par indigénat *l'ensemble* des dispositions qui déterminent la condition juridique des indigènes. En fait, l' « indigénat » est quelque chose de beaucoup plus restreint.

Cependant nous nous conformerons à la coutume et nous prendrons le mot indigénat dans cette acception qui correspond en somme avec le bon sens.

Mais il y a au moins autant de régimes des indigènes que de colonies et, pour ne pas éparpiller nos efforts, nous prendrons un exemple précis, celui de l'Algérie, terre où le beau régime actuel est le fruit d'une gestation de cent années.

C'est donc le *régime légal des indigènes algériens* que nous allons étudier.

***

Eh bien ! dès le début de cette étude on est frappé d'un fait : ce régime légal ne constitue rien de net.

Les lois y sont fort peu nombreuses ; en revanche c'est toute une broussaille de décrets, de dispositions administratives, de circulaires et de mesures de guerre. L'illégalité y est fréquente ; l'empirisme constant. Et — ce qui augmente encore le chaos — ces actes divers procèdent de tendances différentes.

La France n'a jamais su exactement, en effet, ce qu'elle voulait faire de l'Algérie et des Algériens ; il y a eu des politiques de destruction, d'assimilation, de refoulement, etc. Presque autant de politiques que de gouverneurs généraux.

Cependant on peut distinguer deux grandes phases :

1° Une phase « d'assimilation » durant jusqu'à 1875, tendant à faire de l'Algérie le « prolongement de la France », et des Algériens des Français au même titre que tous les autres ;

2° Une phase de désassimilation, d'arabophobie active, de mesures d'exception contre les indigènes, durant de 1875 jusqu'aux années 1900-1906 où elle atteint son maximum.

On pourrait peut-être donner une explication de la succession de ces deux phases contradictoires. Jusqu'à 1870, la France a des souverains personnels, rois et empereur. Le grand désir des souverains comme de tous les féodaux est de régner sur le plus grand domaine possible et le plus grand nombre de sujets, ils ont donc hâte d'incorporer l'Algérie à la France et de faire passer les Algériens au rang de leurs sujets.

Napoléon, au lieu de souligner la différence des races, déclare : « Je suis l'empereur des Arabes comme l'empereur des Français », et en 1865 promulgue le fameux *sénatus-consulte* qui pose expressément que les indigènes algériens sont Français. Donc politique d'assimilation.

Mais, après 1870, il n'y a plus de souverain personnel ; le seul maître est le capital financier. Celui-ci ne s'intéresse pas comme un roi ou un empereur aux *personnes,* mais seulement aux *biens*. Or le régime légal dont jouissent les producteurs français leur permet de tirer de la production une part de biens relativement considérable. Le capital financier n'allait donc pas appliquer au peuple des producteurs algériens ce régime-là ; au contraire, il devait tâcher d'en prendre autant que possible le contre-pied. Donc politique de désassimilation, politique d'exception.

Cette explication pourra valoir quelque chose si c'est bien vers les années 1875 que le capital financier est devenu le moteur *réellement primordial* de la politique française. Aux excellents économistes de la *Révolution Prolétarienne* de nous le dire.

Quant à ce fait que la politique d'exception a atteint son maximum vers 1900 et que depuis lors elle a été perdant quelques plumes, il s'explique plus facilement. A partir de 1900 la terre tout entière est conquise par les impérialistes ; l'expansion du capital financier devient très difficile ; d'autre part la capacité politique des peuples colonisés augmente ; le capital financier se sent menacé et fait quelques concessions au moment critique (loi du 4 février 1919).

Sujet et non citoyen.

L'indigène musulman est Français mais seulement SUJET, *c'est-à-dire* CITOYEN A CAPACITÉ DIMINUÉE ; telle est la règle fondamentale de la législation algérienne.

A vrai dire, on chercherait en vain un texte de loi créant deux catégories de Français, les citoyens et les sujets. Le caractère fondamental de l'indigénat, cette base juridique de tant de mesures d'exception ne résulte ni d'une loi, ni d'un décret, ni d'une circulaire, mais *d'un simple arrêt de la Cour d'Alger* (1862).

Cette solution de jurisprudence, dit un juriste bourgeois, M. Larcher, « valait plus par ses conséquences pratiques que par l'argumentation qui l'étayait ».

Ces conséquences pratiques étaient d'écarter les indigènes de la vie politique et cela valait évidemment beaucoup plus qu'une interprétation honnête des textes...

Du fait de cette sujétion, l'indigène a des droits politiques extrêmement restreints, à tel point que le juriste Charpentier résume sa situation par ces mots : « Pas de droits politiques. » Cependant M. Larcher, estime que cette formule est exagérée et que les indigènes « jouissent de droits qui rentrent bien dans le cadre des droits politiques ; droit de servir dans nos armées, accès de certaines fonctions publiques ».

Le droit de servir dans « nos armées » est devenu un devoir. Depuis douze ans à peu près, la conscription est obligatoire. La durée du service est de *trois ans*. Ce supplément de service d'un an et demi est compensé dans l'esprit du législateur par une prime d'une centaine de francs que touche le *conscrit* au moment de son incorporation et qu'on a le toupet d'appeler prime « d'engagement ».

Les indigènes sont très mécontents de ces dispositions ; ils ont maintes fois protesté contre cette durée exagérée du service et cette prime hypocrite et ridicule.

Les indigènes mutilés sont admis à jouir de la loi sur les pensions, « mais des pensions établies au même taux que pour les Européens eussent été trop dispendieuses pour l'Etat et auraient fait aux indigènes une situation trop avantageuse : une loi a établi pour eux un tarif spécial » (1). 100 % d'un indigène sont estimés à quelque chose comme 1,800 francs ; la même fraction d'un Français l'est comme l'on sait à 2,400.

Cette mesquinerie financière n'est d'ailleurs pas limitée au seul domaine militaire ; elle se retrouve presque partout.

Ainsi dernièrement un arrêté du préfet d'Alger décidait de réserver aux seuls employés « européens » les indemnités pour charges de famille et cependant les familles indigènes sont généralement nombreuses (8, 10, 16 enfants).

(1) LARCHER. — *Législation algérienne.*

Pour ce qui est des « fonctions publiques accessibles aux indigènes », elles sont énumérées limitativement dans la loi. Cette énumération serait fastidieuse. Bornons-nous à dire que seules sont accessibles les fonctions subalternes et irresponsables et que sont interdites toutes celles qui investissent l'individu d'une autorité réelle.

Electorat et éligibilité.

Les quatre millions de sujets français qui peuplent l'Algérie n'ont *aucune représentation* au parlement français. Il y a là un fait particulièrement scandaleux si l'on songe que la conquête date de cent ans.

« Qui ne vote pas ne compte pas », a dit Briand. Cette parole n'est pas toujours vraie (1). Mais elle l'est certainement pour les indigènes algériens. Aussi la « représentation des indigènes au parlement » est-elle la revendication primordiale des « chefs » indigènes qui ne sont pas complètement vendus au gouvernement général de l'Algérie.

Sur cette plate-forme, l'émir Khaled, un des rares indigènes qui aient osé prendre résolument en mains les intérêts de leurs coreligionnaires, a mené de 1918 à 1923 une campagne vigoureuse. Il aurait certainement obtenu d'appréciables résultats s'il n'avait été au bon moment « externé » par ce bon démocrate de M. Steeg, de la Ligue des Droits de l'Homme.

Dans les assemblées locales, les quatre millions d'indigènes n'ont guère plus de représentants. Premièrement, bien qu'ils soient au moins cinq fois plus nombreux que les Français, une règle fondamentale veut que le nombre de leurs représentants dans chaque Assemblée ne dépasse jamais le quart des représentants européens. De plus, le corps électoral indigène est extrêmement restreint. Pour être électeur, il faut ou être propriétaire, ou avoir un diplôme, ou avoir été décoré, en somme remplir toutes sortes de conditions qui se ramènent à *ne pas être prolétaire.*

(1) Ce n'est pas vrai en particulier pour les prolétaires européens.

Le prolétariat européen a d'autres moyens de compter. Il constitue une *classe* et toute classe compte dans la mesure où elle est forte. Pour le prolétariat européen, le meilleur moyen de compter n'est pas de participer au fonctionnement de l'appareil bourgeois (élections) mais au contraire d'opérer une scission radicale avec la bourgeoisie et développer sa force, sa conscience et sa personnalité. Un prolétariat conscient, « retiré sur l'Aventin », décidé à n'agir que par ses propres moyens est incontestablement pour la bourgeoisie un danger plus sérieux qu'un troupeau d'électeurs d'opposition. Des élus parlent, une classe agit ; des élus demandent, une classe prend !

Mais ces moyens formidables manquent aux indigènes algériens. Et ne pouvant pas prendre, il ne compteront que s'ils ont une voix pour demander. C'est justement à cette catégorie de gens, êtres humains qui n'ont pas les droits de l'homme libre et sont dans la situation des serfs d'avant 1789, que s'applique la parole de Briand : « Qui ne vote pas ne compte pas. »

Appareil répressif.

Mais c'est principalement à doter ses sujets d'un appareil de répression tout spécial que la France a attaché ses soins. A ce point de vue elle les a réellement comblés.

En quarante ans de politique d'exception, elle est arrivée à mettre sur pied un appareil formidable, formé des rouages les plus disparates, dans le fonctionnement desquels on n'arrive plus à se reconnaître.

Autrefois, avant 1875, c'était très simple ; il y avait deux territoires : le militaire et le civil. En territoire militaire, naturellement, c'était l'état de siège ; la justice militaire pour les vaincus. En territoire civil, c'était le droit commun : que les inculpés fussent indigènes ou « Européens », ils relevaient des juridictions normales françaises, cour d'assises et correctionnelle.

Aujourd'hui, même en territoire civil, les indigènes sont soumis à des juridictions d'exception.

Mais ces juridictions civiles ne sont pas les mêmes que celles du territoire militaire ; il va donc nous falloir diviser notre étude et envisager tour à tour les deux territoires.

Territoire militaire.

Les conseils de guerre connaissent en principe de *tous crimes et délits commis par des musulmans en territoire militaire*. Mais on a vraisemblablement estimé que le conseil de guerre était une institution trop régulière, donnant trop de garanties aux accusés et en fait on ne leur réserve que les crimes et délits particulièrement graves. Leur compétence s'étend sur près d'un million d'individus.

Les conseils de guerre appliquent le Code pénal — et non le Code de justice militaire — mais ils gardent tous les défauts des juridictions militaires, notamment celui de juger sans appel. L'action civile n'est pas recevable devant eux ; exception est faite cependant pour l'administration des Douanes et peut-être aussi celle des Contributions. Les individus qu'ils condamnent à mort (ils sont nombreux) sont *fusillés*.

Pour les faits qui ne sont pas soumis au conseil de guerre, les musulmans du territoire militaire, comme ceux du territoire civil « sont soumis à un régime de répression tout particulier et peu conforme aux principes de notre droit pénal moderne : des Commissions qui ne sont pas des tribunaux, des officiers de l'armée ou des agents administratifs qui ne sont pas des juges infligent à nos sujets des peines qui vont jusqu'à une année d'emprisonnement et 1,000 francs d'amende » (1).

Ces Commissions sont les « Commissions disciplinaires ». Elles sont formées d'officiers auxquels on adjoint parfois un juge de paix. Elles ont à connaître de faits « qu'il est impossible de déférer aux tribunaux civils ou militaires », c'est-à-dire qu'il leur est loisible de poursuivre et de condamner pour des faits qui ne sont prévus par aucun texte. D'ailleurs, même si le fait incriminé est prévu, elles n'appliquent pas la peine édictée, mais celle qu'il leur plaît, sans toutefois dépasser le maximum auquel elles ont droit — comme les officiers dans un régiment.

Les Commissions subdivisionnaires peuvent aller jusqu'à un an et 1,000 francs, les Commissions de cercle ou d'annexe jusqu'à un mois et 200 francs. Ces Commissions sont d'ailleurs indépendantes les unes des autres, leurs décisions sont *de même degré* et ne comportent *aucun appel*.

Mais en dehors des conseils de guerre et des Commissions disciplinaires, les indigènes du territoire militaire peuvent encore être punis directement par les officiers des bureaux arabes (1). Ils répriment les contraventions de simple police, les « fautes commises dans le service militaire ou administratif » et des « méfaits » divers.

On s'étonnera peut-être de ces expressions peu juridiques de « fautes » et de « méfaits ». Elles existent cependant en toutes lettres dans l'arrêté du Gouverneur général qui établit ces pouvoirs des commandants militaires (novembre 1874). Elles permettent d'atteindre des faits qu'aucun texte ne prévoit.

Le commandant de la division a droit à deux mois de prison et 200 francs d'amende ; le commandant de la subdivision, un mois et 100 francs et ainsi de suite *decrescendo* avec les grades, jusqu'à huit jours et 30 francs.

Article 28 de l'arrêté du 14 novembre 1874 : « En cas de trouble ou d'insurrection, *les attributions des Commissions disciplinaires peuvent être exercées dans leur entier par les commandants militaires.* »

Territoire civil.

Nous l'avons dit, de 1842 à 1875, la justice pénale fut en territoire civil, pour les musulmans comme pour les chrétiens, celle du droit commun.

Une première différenciation fut faite par les *décrets* du 29 août et du 11 septembre 1874, créant des infractions spéciales aux indigènes — c'est cela l'indigénat.

Dès lors, un fait demeuré licite chez un Européen pouvait être incriminé chez un indigène, mais les tribunaux ordinaires restaient compétents. En 1881, une loi retira aux tribunaux la compétence pour les infractions à l'indigénat et la conféra aux administrateurs de commune mixte qu'elle arma à cet effet de pouvoirs disciplinaires.

(1) Emile Larcher. — *Législation algérienne.*

(1) Les « bureaux arabes » ont d'ailleurs une triste réputation, probablement justifiée. Leur nom est devenu synonyme de foyer de concussion.

Jusque-là les tribunaux de droit commun étaient encore compétents pour les infractions de droit commun. Mais en 1902 la loi créant les « cours criminelles » enleva la connaissance des crimes au jury des Assises ; la même année, un *décret* enleva aux tribunaux correctionnels la connaisance des délits et créa les tribunaux répressifs ; quant aux juges de paix, le même décret les dépossédait et conférait aux administrateurs la compétence pour les contraventions de simple police.

Ainsi l'œuvre de désassimilation était complète : en aucun cas une juridiction de droit commun n'était plus compétente pour juger un indigène. Quatre millions de Français étaient mis hors la loi.

Mais voyons un peu les détails de cette proscription.

I. — **INDIGÉNAT**

L'existence d'infractions spéciales aux indigènes fut d'abord affirmée par décret. Mais quand on voulut en confier la répression aux administrateurs de communes mixtes, il fallut faire intervenir la loi et ainsi de l'excès du mal naquit le mieux.

Nos parlementaires, tout bourgeois qu'ils soient, sont en effet trop intoxiqués par leur verbalisme démocratique pour avoir la mentalité esclavagiste des délégués financiers algériens et leurs valets, les gouverneurs généraux. Ils ne se décidèrent qu'avec une extrême répugnance à la mesure qu'on leur demandait.

Ils décidèrent tout d'abord que la définition de ces infractions spéciales ne serait pas laissée à l'arbitraire fantaisiste des gouverneurs généraux mais qu'elles seraient énumérées limitativement dans la loi (de là ce qu'on appelle depuis le « *Code* de l'indigénat »). Ensuite ils entendirent marquer le caractère exceptionnel de cette loi en ne la votant que pour sept ans (1) (1881).

Ainsi « l'indigénat » proprement dit est une des plus douces de toutes les mesures d'exception auxquels sont soumis les indigènes. Il ne prévoit que des infractions bien définies, et n'inflige que des peines légères (un à cinq jours) contre lesquelles il établit des voies de recours.

Cependant cet indigénat a incontestablement en France plus mauvaise presse que des dispositions bien plus exorbitantes comme les Commissions disciplinaires, les tribunaux répressifs, les pouvoirs répressifs du Gouverneur général.

C'est lui qui est chargé de tous les péchés des esclavagistes. Cela tient vraisemblablement à ce qu'il est l'œuvre d'une loi et que comme tel il est connu, alors que le reste est ignoré...

De là l'intérêt qu'il y aurait à avoir, à la Chambre, des représentants des indigènes qui feraient connaître ce qu'on tient soigneusement dans l'ombre !

Mais énumérons quelques-unes des infractions de ce fameux Code afin d'en pénétrer l'esprit :

1° *Refus ou inexécution des services de patrouille et de garde prescrits par l'autorité ; abandon d'un poste ou négligence dans le même service ;*

2° *Refus de fournir contre remboursement immédiat au prix du tarif arrêté par le préfet, les agents auxiliaires, les moyens de transport, les vivres, l'eau potable et le combustible aux fonctionnaires ou agents dûment autorisés...*

On imagine le trouble que peuvent apporter aux travaux agricoles ces réquisitions, patrouilles et gardes. Et rien n'empêche le sous-préfet d'utiliser ces réquisitions pour ses amis excursionnistes.

3° *Omission ou retard dans les déclarations d'état civil ; inobservation des prescriptions concernant l'usage du nom patronymique ;*

5° *Retard prolongé et non justifié dans le paiement des impôts et généralement de toute somme due à l'État ou à la commune ;*

7° *Dissimulation de la matière imposable et connivence dans les soustractions ou tentatives de soustractions au recensement des animaux et objets imposables ;*

9° *Défaut par tout indigène de faire immatriculer dans un délai de quinze jours les armes à feu dont il deviendra propriétaire, soit par héritage, soit par acquisition légalement autorisée ;*

15° *Réunion sans autorisation pour pèlerinage ou repas public. Réunion de plus de vingt-cinq personnes du sexe masculin ;*

22° *Refus de fournir les renseignements demandés par les agents de l'autorité administrative ou judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions ; faux renseignements donnés à ces mêmes agents.*

Notons que la loi de 1919 a supprimé du Code de l'indigénat les cinq articles qui interdisaient à l'indigène *tout déplacement* sans permis de voyage. C'était absolument le régime du serf attaché à la terre. L'indigène n'avait pas le droit de sortir de son douar ou de la commune sans autorisation de l'administration. La loi de 1919 a proclamé expressément la liberté de circulation des indigènes.

Beaucoup de travailleurs en ont immédiatement profité pour quitter une terre ingrate où ils gagnaient 3 à 6 francs par journée de seize heures et aller vivre en France de la vie paradisiaque de manœuvre d'usine. Là,

(1) La loi fut ensuite renouvelée périodiquement, mais chaque fois avec beaucoup de tirage et certaines atténuations : en 1888, pour deux ans; en 1890 pour sept ans; juin 1897, pour six mois; décembre 1897, pour sept ans; 1904, pour sept ans et ensuite pour des périodes courtes, jusqu'en 1923, où Poincaré et Steeg nous gratifièrent d'un renouvellement pour *cinq ans.*

sur leur salaire d'une quinzaine de francs, ils trouvaient moyen de faire des économies et d'envoyer des billets bleus à la femme et aux enfants restés au pays. En même temps, au contact de la civilisation européenne, ils s'humanisaient rapidement.

M. Steeg a vu là un double danger : hausse des salaires en Algérie et diminution de l'abrutissement des prolétaires algériens. Aussi a-t-il fait prendre au ministre de l'Intérieur une circulaire manifestement contraire à la loi de 1919 : la circulaire-loi du 11 septembre 1924 interdit en fait purement et simplement le départ en France des travailleurs indigènes (1).

Le propre du régime démocratique est en effet la liberté légale pour le travailleur de choisir son patron. Le travailleur algérien est désormais attaché à une catégorie déterminée de patrons, celle qui ne lui donnera jamais que six francs par jour, les colons féodaux.

Voici donc ce qu'est la lettre de l'indigénat. Mais en Algérie plus que partout ailleurs, il faut distinguer le droit écrit et le droit coutumier. La coutume de l'indigénat est fort vraisemblablement rarement légale. L'appel devant le sous-préfet étant toujours vain, l'administrateur peut punir pour des infractions toutes différentes de celles du « Code » et, comme il n'existe aucun contrôle, qui l'empêche de garder un indigène à la geôle plus de cinq jours réglementaires ?

En fait le total des condamnations prononcées est relativement peu considérable, mais les prisons sont toujours pleines.

II. — LES COURS CRIMINELLES

Les cours criminelles ont été instituées pour enlever la garantie du jury aux indigènes accusés de crime.

Comme on peut l'imaginer, les raisons que l'on a fait valoir contre le jury sont fort pauvres.

On a dit que les jurés étaient mal recrutés parce que pris dans une population française trop restreinte et dès lors « pas à la hauteur de leur tâche ». Mais alors pourquoi maintenir ce jury pour les accusés français ?

On a dit aussi que le jury constituait pour les Français d'Algérie une charge trop lourde et que « dans certaines régions s'étaient constituées des caisses contre le jury absolument comme contre les sauterelles et le phylloxera ».

On a dit aussi que dans les affaires indigènes, le principe même du jury s'appliquait à faux ; ce n'était plus le jugement par les pairs, mais le *sujet* jugé par des citoyens, le colonisé aux mains de ses ennemis de classe et de race. Le jury, faisait-on remarquer, frappe avec rigueur, avec passion l'indigène accusé d'un crime contre un Européen, alors qu'il est d'une indulgence scandaleuse quand, à l'inverse, un Européen a commis un crime sur un indigène.

Si l'on avait été sincère, on aurait tiré de cette remarque des conclusions toutes différentes : octroi de la qualité de citoyen à tous les indigènes ou constitution de jurys indigènes.

Mais l'on ne cherchait qu'une chose, la mise hors la loi des indigènes et toutes les raisons étaient bonnes. Depuis la loi de 1902 le but est atteint.

La cour criminelle siège au chef-lieu judiciaire : elle se compose d'un président, de deux assesseurs et de quatre assesseurs-jurés (deux indigènes et deux Français) nommés pour un an. Il existe, à l'inverse de ce qui se passe dans la cour d'assises, une intime collaboration entre magistrats et assesseurs-jurés ; ils discutent ensemble et de la culpabilité et de la peine.

Lors de la création des nouveaux organismes on a feint de fonder de grands espoirs dans les deux assessurs-jurés indigènes : leurs connaissances des mœurs arabo-berbères devaient être pour les accusés une puissante garantie. Mais on se gardait de faire remarquer qu'étant *sujets*, ils n'étaient pas sur un pied d'égalité avec le président et leurs collègues français et restaient soumis à toutes les possibilités répressives du Gouverneur général.

« Les espoirs qu'on avait formés, écrit Larcher, ont été complètement déçus : il n'est pas douteux que les inconvénients de la cour d'assises, si grands fussent-ils, étaient moindres encore que les dangers de la cour criminelle. »

Ces organismes pernicieux font chaque année tomber des têtes en grand nombre. Par contre les cours d'assises continuent à acquitter régulièrement les colons convaincus de crime sur la personne des indigènes.

III. — TRIBUNAUX RÉPRESSIFS

« La création des tribunaux répressifs a été l'œuvre d'un décret tout à fait inattendu et — sa déplorable action aussi bien que son illégalité certaine le révélent — improvisé, le décret du 22 mars 1902...

« Les Délégations Financières avaient demandé l'institution d'une juridiction terrible, frappant les indigènes de peines sévères, sans qu'ils puissent se défendre ni interjeter appel.

« La composition de ces tribunaux, la procédure sommaire des flagrants délits qui devait toujours être suivie, le refus du droit d'appel toutes les fois que la peine n'excédait pas six mois d'emprisonnement donnaient à la juridiction illégalement créée par le décret du 22 mars 1902 un aspect de rigueur et de haine. *Haine et illégalité, tel est bien le dou-*

(1) Le bluff dont s'est accompagnée l' « action » communiste parmi les Algériens de Paris est-il complètement étranger à la prise de cette décision éminemment regrettable ?

ble caractère — dont les réformes ultérieures ne les ont pas entièrement dépouillés — des abominables tribunaux répressifs indigènes. »

Voilà l'opinion de Me Larcher, juriste bourgeois.

L'illégalité des décrets créant les tribunaux répressifs est flagrante. En Algérie comme en France, l'organisation de la justice est l'œuvre de la loi du 30 août 1883 ; il n'appartenait pas à un simple décret d'enlever aux tribunaux ainsi organisés les quatre cinquièmes de leurs justiciables. De plus, il a fallu une loi pour instituer les cours criminelles, une loi pour faire des administrateurs des juges de simple police et il n'est pas possible qu'en matière correctionnelle un simple décret suffise.

La vérité, c'est que le Gouverneur général, M. Révoil, avait été effrayé de la résistance rencontrée devant le Sénat par la loi sur les cours criminelles (son élaboration avait été plus que décennale) ; ayant jugé prudent de ne pas tenter une nouvelle aventure parlementaire, il fit procéder cette fois par un simple décret.

Le tribunal répressif indigène est composé du juge de paix président et de deux juges choisis pour un an par le Gouverneur général, l'un citoyen français (fonctionnaire, généralement) qui ne doit pas remplir d'autre condition de capacité que d'être âgé d'au moins vingt-cinq ans, l'autre musulman à qui l'on demande seulement d'être « âgé de vingt-cinq ans et capable de comprendre la langue française ».

Quels beaux juges !

Ces deux individus, aussi malveillants pour les indigènes que souples vis-à-vis de l'administration, constituent la majorité dans ce singulier tribunal. Ils sont à tout moment révocables par le Gouverneur général ; de plus, le juge indigène s'il vient à déplaire d'une façon quelconque, peut à tout moment être frappé du terrible « internement administratif ».

Quant au juge de paix, nous avons oublié de dire qu'il n'est lui-même nommé qu'après avis du Gouverneur général.

On conviendra qu'il était difficile de mettre plus complètement dans la main de l'administration ces fameux tribunaux. Ils sont une institution bien plus administrative que judiciaire.

Enfin, comme tous les organismes de justice expéditive, ils présentent le grave défaut de sacrifier l'instruction : c'est souvent le même personnage, l'administrateur de commune mixte, qui instruit et poursuit.

L'appel du jugement rendu par le « répressif » est porté devant le tribunal correctionnel. Le délai d'appel est extrêmement court : *deux jours* et de plus « *l'appel n'est pas suspensif de la peine* ». Dès que la sentence est rendue, elle est exécutée. L'accusé, s'il était détenu — ce qui est toujours le cas — passe du régime des prévenus à celui des condamnés.

Et même dans cet ultime abaissement, les mesures d'ostracisme ne cessent point contre notre paria. Le « droit commun » est trop bon pour lui ; il est mis au « régime indigène », régime spécial dont le but n'est pas seulement de priver l'individu de sa liberté, mais expressément de le faire souffrir dans son corps.

Mesures de guerre.

Mais ce n'est pas assez, paraît-il, de tout cet appareil de juridiction d'exception. Pour parfaire l'œuvre de terreur, le Gouverneur général use chaque année de pouvoirs exorbitants qu'aucun texte ne définit, qui datent des années de la conquête et qui ne sont que des mesures de guerre. Ce sont *l'internement, l'amende collective, le séquestre.*

Quand le Gouverneur général soupçonne un indigène de ne pas être absolument satisfait de sa qualité de sujet, mais n'a aucun motif de le faire passer devant les tribunaux, il le frappe d' « internement administratif ».

La même mesure est souvent prise contre des malheureux qui par miracle ont été acquittés par les terribles cours criminelles. La durée de cette mesure est illimitée. La peine se prolonge jusqu'à ce que le Gouverneur veuille bien la faire cesser.

Les internés étaient autrefois dirigés sur le dépôt de Calvi, en Corse ; aujourd'hui on les incarcère dans un pénitencier indigène ou bien on les oblige à résider dans un village perdu qu'ils ne peuvent quitter sous aucun prétexte.

L'amende collective est aussi une mesure de guerre ; mais on s'en sert aujourd'hui pour réprimer des faits qui n'ont aucun caractère politique. On part de ce principe que tout musulman délinquant a dans ses coreligionnaires autant de complices.

Aussi lorsque l'on n'arrive pas à trouver l'auteur d'un crime ou d'un délit, le Gouverneur général frappe d'une forte amende le douar ou la tribu du coupable présumé. Inutile d'insister sur le caractère exorbitant de cette peine qui fait supporter à tous le poids de la faute commise par un seul.

Le séquestre est également une peine collective. Elle consiste en « la mainmise de l'Etat sur les biens meubles et immeubles d'un individu ou d'une collectivité ».

Elle a naturellement été appliquée sur une grande échelle lors de la conquête et de la grande insurrection de Kabylie en 1871. Depuis lors, la domination française étant solidement établie, elle tendait à tomber en désuétude, mais une loi de 1903 décida qu'elle pourrait sortir du domaine politique pour être appliquée à des faits de droit commun, notamment « lors d'incendies de forêts dénotant par leur simultanéité ou leur nature un concours préalable de la part des indigènes ».

Les incendies de forêts au cours d'étés absolument secs sont en Algérie, un phénomène courant, normal, presque météorologique. Mais la mentalité « colon » les attribue régulièrement à la malveillance et à chaque incendie les tribus sont menacées de la terrible peine.

Condition civile.

Nous n'avons pas tout dit. Nous avons laissé bien des iniquités dans l'ombre. Cependant nous avons indiqué à grands traits quelle est la condition du *sujet* et notre lecteur indigné est maintenant en droit de nous demander : « Mais voyons, sur quelle apparence de base juridique peut bien reposer un tel arsenal de dispositions d'exception ? »

Eh bien ! c'est sur la disposition la plus lénitive de la capitulation du 5 juillet 1830, celle qui spécifiait que malgré la présence des armées françaises dans le pays, les indigènes conserveraient le libre exercice de leur religion et « continueraient à être régis par la loi musulmane ».

En fait, nous l'avons vu, la France a imposé sa propre loi dans tous les domaines où c'était utile ; mais le *principe* demeure, générateur de lois d'exception. A tout moment des bourgeois et des ligueurs des Droits de l'Homme disent aux indigènes : « Comment, vous vous mariez devant le cadi, vous avez le droit d'avoir plusieurs femmes et vous venez demander d'être traités selon le droit commun, mais c'est une plaisanterie ! »

C'est ainsi. Cette ridicule question de la polygamie est toujours mise en avant. Et cependant la polygamie est extrêmement rare en Algérie : 150,000 ménages polygames seulement — car ce n'est pas avec six francs par jour qu'un prolétaire va entretenir plusieurs femmes !

C'est d'ailleurs un phénomène général. Les bourgeois, dès qu'ils approchent les indigènes feignent de s'intéresser énormément à leur « civilisation », leurs « convictions », leurs « vieilles coutumes », leurs « légendes », mais ils négligent de voir les centaines de squelettes que la *faim* sème chaque année sur la terre. Car la situation matérielle de l'indigène algérien est celle que l'on a souvent décrite en France à propos... du peuple hindou : des milliers d'être chroniquement sous-alimentés que la famine ravage d'un façon périodique.

Remarquons maintenant une chose. Les indigènes n'ont pas, c'est entendu, les mêmes droits que les citoyens, mais « ils jouissent de leurs droits civils ». Par conséquent « on ne peut, dit M. Larcher, leur refuser l'exercice des droits subordonnés à la double condition d'être Français et de jouir de ses droits civils ; notament ils peuvent être directeurs ou administrateurs d'un syndicat professionnel ». Oui, légalement. En fait, il n'en est rien.

Par une nouvelle illégalité, l'administration assimile en cette matière les indigènes *à des étrangers*. Ils ne peuvent être que cotisants. Le bureau du syndicat doit être français. C'est un très gros inconvénient.

A cause de la différence de langue d'abord, du froissement des races ensuite et aussi de ce fait que Français et indigènes ne font pas les mêmes travaux : les indigènes font les travaux de dernière catégorie (dockers, hommes de peine, ouvriers agricoles) ; les « Européens » s'occupent à des tâches plus relevées, moins fatigantes et mieux payées. De la sorte, quand un Français devient secrétaire d'un syndicat d'indigènes, il n'est pas un travailleur au milieu de ses frères de travail, il est le monsieur qui a trouvé une place et qui en vit. Les résultats sont mauvais ; aux colonies comme ailleurs, le syndicalisme s'accommode mal du fonctionnarisme.

Disons maintenant un mot de ce qu'on appelle la « naturalisation » des indigènes algériens. Le *sénatus-consulte* assimilateur de 1865 a décidé que les indigènes algériens pourraient demander à cesser d'être sujets et à accéder à la qualité de citoyens Français.

Très peu d'indigènes ont répondu à cette avance. Ils ont vraisemblablement considéré que ç'eût été avouer la défaite. Depuis lors, l'administration a cessé d'être assimilatrice et la facilité de naturalisation n'est plus que théorique. Beaucoup de demandes sont refusées. On préfère maintenir sous le coup des lois d'exception les éléments dont on craint l'action.

D'ailleurs, même lorsqu'il est naturalisé Français, l'indigène algérien continue à être traité en paria dans son pays. Ainsi lorsque l'administration met en vente des lots de colonisation elle prescrit que pour devenir acquéreur, il est nécessaire d'être « Français *d'origine européenne* ». Il faut que, même à prix d'or, l'indigène ne puisse reconquérir les terres dont sa tribu a pu être expropriée.

⁂

Européens, mes frères, la colonisation de l'Europe avance à grands pas. La situation que nous venons de décrire comme étant celle des indigènes algériens peut être demain la vôtre. Si vous ne voulez pas tomber à cet extrême abaissement, une *seule* solution : abattez le capitalisme, l'européen comme l'américain.

J. Péra.

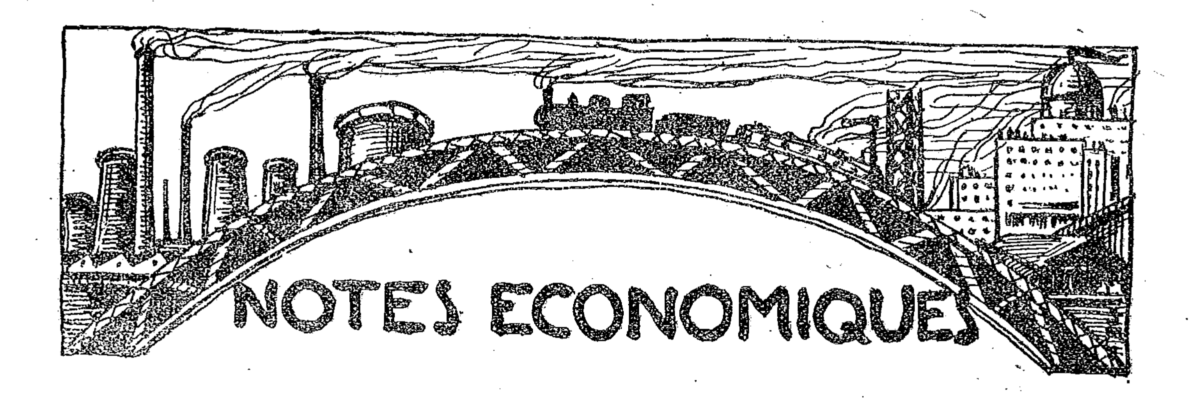
Nous publierons au prochain numéro :

" Ils n'ont rien appris "

de P. Monatte.

Coopératives et Plan commun,

de R. Louzon.



De la politique continentale du Comité des Forges à la politique coloniale des Banques.

« A la France l'Europe, à l'Angleterre le restant du monde », telle était la formule qui avait cours dans les années qui suivirent l'armistice pour caractériser l'accord intervenu entre les deux grands vainqueurs de la guerre. Et de fait, la France qui, depuis 1870, jouait un rôle assez effacé dans les affaires d'Europe, réservant toutes ses forces pour les conquêtes coloniales, se prit à faire preuve d'une activité fébrile en Europe même, en Europe Centrale notamment.

Ce fut l'époque d'une grande tentative d'impérialisme continental. Le Capital français envahit la Pologne et la Tchécoslovaquie. Déjà fortement installé dans le bassin industriel de l'ancienne Pologne russe (houillères de Dombrowa, hauts-fourneaux de Huta-Bankowa), il s'assura le pétrole de Galicie, puis prit la part du lion dans le bassin houiller et métallurgique de Haute-Silésie lorsque la majeure partie de celui-ci fut attribué à la Pologne. En Tchécoslovaquie sa principale assise était Skoda, la plus importante entreprise de métallurgie et de construction d'armes de l'Europe Centrale.

Le moteur essentiel de cette politique était le Comité des Forges. C'était un impérialisme avant tout métallurgique. Son objectif principal était de réunir entre les mains des maîtres de forges lorrains l'ensemble des richesses minières et métallurgiques de l'Europe. Mais, bien entendu, entraînées dans son sillage, les autres puissances capitalistes suivirent le Comité des Forges. Pendant que celui-ci constituait l'*Union Européenne* pour financer ses entreprises en Europe Centrale, la Banque de Paris et des Pays-Bas créait la *Banque des Pays de l'Europe Centrale*, chargée de récolter les affaires qui n'étaient pas du ressort du Comité des Forges. Cette dernière opérait surtout en Tchécoslovaquie et en Autriche.

Or toutes ces affaires d'Europe Centrale n'ont guère rapporté jusqu'à présent au Capital français que des déboires. En premier lieu, pour que la métallurgie lorraine parvienne à établir solidement son emprise, il fallait d'abord qu'elle assure chez elle même sa propre base. Or ceci ne pouvait être réalisé que par la possession de la Ruhr. L'échec de la Ruhr frappa de précarité la domination sur la Pologne et la Tchécoslovaquie. En second lieu les découpages territoriaux pratiqués par le Traité de Versailles ont rendu la vie difficile aux économies des Pays Centraux. Après avoir connu une crise financière terrible qui amena son mark presque au niveau du mark allemand, la Pologne subit, depuis plus d'un an qu'elle a stabilisé sa monnaie, une crise économique non moins terrible : les filatures et tissages ferment, les hauts-fourneaux sont éteints, les stocks de charbon s'accumulent malgré une extraction de plus en plus réduite. L'Autriche n'est pas mieux partagée : chez elle aussi crise économique, après crise financière. La moins mal en point, la Tchécolovaquie a tout de même des dizaines de milliers de chômeurs.

Le Comité des Forges, lié par nature à la métallurgie, ne peut pas déplacer à volonté son activité, il est attaché comme à une tunique de Nessus à ses mines, à ses hauts-fourneaux, mais il n'en est pas de même de la Banque. Celle-ci peut facilement laisser là l'Europe Centrale et ses déboires, et tourner son activité vers d'autres régions où elle aperçoit de plus grands profits.

Or précisément, jamais les colonies françaises, dans leur ensemble, n'ont été aussi prospères. L'Indochine est actuellement une source de revenu colossale pour le capitalisme français; les innombrables affaires d'électricité, de distillerie, de transports, de charbon, de caoutchouc, etc... qui y fonctionnent sous le contrôle de la Banque d'Indochine et de sa commère la Société financière française et coloniale, donnent des bénéfices en progression constante, qui parfois atteignent et dépassent 100 0/0 du capital. L'Afrique Occidentale française commence aussi à faire la fortune de ceux qui y ont placé des capitaux; et Madagascar, avec ses puissantes formations bitumeuses fait luire l'espoir du pétrole.

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que les magnats de la Banque se détournent maintenant de l'Europe Centrale pour revenir aux colonies, dont ils ont d'ailleurs une bien plus grande expérience. Rien d'étonnant à ce que la Banque de Paris et des Pays-Bas, dont la Banque filiale des Pays de l'Europe Centrale, au lieu de voir ses bénéfices augmenter comme ce devrait être le cas pour une affaire jeune opérant sur un terrain neuf, les a vus diminuer cette année de un million et demi, détourne ses « commis », les Ministres, de l'Europe Centrale, et les dirige vers le Maroc.

Dans cette besogne les banquiers sont d'ailleurs fortement aidés par l'Angleterre. On se rappelle que dès le lendemain du recul espagnol, Chamberlain, allant voir Mussolini, s'arrêta à Paris spécialement afin de prévenir Herriot que l'Angleterre lui laissait les mains libres dans le Riff; et, depuis que Lyautey a commencé son offensive, la presse conservatrice anglaise ne lui ménage point ses encouragements. La raison en est que (indépendamment de l'intérêt qu'a la métallurgie anglaise à voir exploiter, même si ce n'est pas par elle, ces minerais de fer du Riff riches et purs dont elle a besoin) la formule « à la France l'Europe, à l'Angleterre le restant du monde » ne vaut plus rien pour l'Angleterre. Celle-ci s'est aperçu depuis déjà longtemps que dans sa part, dans le « restant du monde », elle se heurtait à un rival de taille : les Etats-Unis. Trop gros morceau pour elle. Mais alors si obligée de battre en retraite dans le « restant du monde » devant les Etats-Unis, elle laisse l'Europe à la France, à elle il ne restera rien. Aussi est elle revenue sur son abandon de l'Europe, et sa politique est plus active que jamais sur le continent européen. Mais naturellement elle rencontrera en Europe d'autant moins d'obstacles, elle détruira d'autant plus facilement ce qui subsiste de la tentative d'impérialisme continental du Comité des Forges que la France sera davantage occupée ailleurs. Bismarck déjà avait favorisé l'expansion coloniale française de façon à être plus facilement maître en Mitteleuropea; Chamberlain ne fait que reprendre et pour la même raison la politique de Bismarck.

CHRONIQUE DES MONOPOLES

Le monopole par les brevets : un cartel des lampes électriques.

Ce serait une erreur de croire que toute industrie peut être monopolisée, qu'il suffit qu'il se trouve dans une industrie quelconque un capitaliste à cran pour que le monopole s'y établisse. Le monopole ne s'établit que dans les industries qui répondent à certaines conditions.

En règle générale le monopole industriel dérive d'un monopole foncier.

Les premiers économistes et socialistes avaient bien vu que ce qui caractérisait la propriété du sol, c'était d'être un monopole. Un terrain avenue de l'Opéra, une ferme en Beauce, une carrière de plâtre à Argenteuil, donnent à ceux qui les possèdent un véritable monopole, car il n'y a pas ailleurs de terrains, de fermes ou de carrières offrant les mêmes possibilités. Si riche que vous soyez vous ne pouvez acquérir ces possibilités qu'en traitant avec leurs détenteurs.

Toute autre au contraire apparaît la propriété industrielle. Pour celle-ci, disaient les économistes classiques, pas de monopole possible. A condition que vous ayez de l'argent rien ne vous empêche d'ouvrir une filature, une usine métallurgique.aussi puissamment outillées et judicieusement installées que n'importe quelles autres. Dans l'industrie le premier établi ne jouit donc pas d'un monopole.

Tout cela est exact, mais il est arrivé ceci : comme dans certaines industries, le fonctionnement de l'industrie lui-même dépend de produits qui sont l'apanage de la propriété foncière (par exemple le fonctionnement de l'industrie métallurgique dépend de l'approvisionnement en minerais et en charbons, produits qui sont des richesses naturelles du sol, des richesses monopolisées par conséquent), le monopole du propriétaire foncier a été amené très rapidement à réagir sur la propriété industrielle; celle-ci s'est agglomérée autour de la propriété foncière des produits dont elle dépendait et c'est ainsi que se sont constitués les premiers monopoles industriels. La plupart des grands monopoles sont établis dans les industries qui dépendent techniquement d'exploitations minières.

Il y a cependant certaines autres industries qui n'ont aucun lien avec la propriété foncière, et qui sont néanmoins fortement monopolisées. Elles constituent ce qu'on pourrait appeler des monopoles de seconde espèce. Là c'est un monopole légal qui est à la base du monopole de fait, c'est le monopole des brevets. Tel est le cas dans la construction électrique.

Dans tous les pays l'inventeur a seul droit pendant un certain temps à exploiter son invention (en France pendant quinze ans). Dès lors on conçoit que dans une industrie en plein progrès comme celle de la construction électrique, où les inventions se succèdent sans arrêt les unes aux autres, où bien avant quinze ans une invention est détrônée par une autre, l'organisme qui peut s'assurer la possession de tous les brevets concernant sa partie jouit d'un véritable monopole.

C'est pourquoi il vient de se constituer entre les principaux fabricants de lampes électriques, un cartel des lampes électriques. Ce cartel a pour objet de mettre en commun tous les brevets concernant la fabrication des lampes possédés par chacun des participants.

L'entente Pullmann-Noblemaire-Mitropa.

On se rappelle peut-être que, il y a un peu plus d'un an, il y eut un coup de chahut dans le Landerneau capitaliste. La Compagnie Internationale des Wagons-Lits, société franco-belge qui trimballe la viande de luxe à travers la plupart des pays d'Europe, allait passer sous le contrôle anglais ! La « perfide Albion » avait trouvé le moyen de se procurer la majorité des actions, et le Conseil sortant (formé des représentants de l'Union Parisienne et de la Société Générale de Belgique) risquait d'être débarqué. Comme, ainsi que l'on sait, l'Union Parisienne, banque du Comité des Forges, pour M. Poincaré c'est la France, Poincaré, alors encore Président du Conseil, emboucha sa trompette et déclara dans un communiqué officiel qu'il ne permettrait pas cela. « L'intérêt de la France », le « prestige de la France », etc.

Mais les Anglais ayant promis à M. Noblemaire qu'ils le laisseraient Directeur général, tout s'apaisa. Ce que voulaient les nouveaux maîtres de la Compagnie des Wagons-Lits ce n'était pas en effet simplement remplacer tel ou tel sinécuriste par un autre, c'était constituer un trust entre toutes les Compagnies de Wagons-Lits existantes. C'est chose terminée depuis quelques jours. La Compagnie anglaise Pullmann, aux fameux Pullmann-cars des trains américains, a obtenu que ses wagons entreraient dans la composition des trains de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, et la Mitropa, société « boche » des wagons-lits pour l'Europe Centrale, a conclu un accord de dix-huit ans avec la Compagnie Internationale. en attendant probablement une fusion complète.

Un mode particulier de concentration verticale (*Suite*).

Il n'y a pas qu'en France naturellement que les industriels ont besoin d'avoir leurs courtiers au Gouvernement et qu'en conséquence ils réservent aux Ministre des places dans leurs Conseils d'administration. *Theunis*, l'ancien Premier belge, n'avait même pas encore son successeur désigné qu'il était nommé administrateur de la *Vieille-Montagne*, la plus importante société de zinc d'Europe (26 millions de bénéfices pour 12 millions de capital), et de *Cairo-Heliopolis*, grosse affaire de terrains et de casinos en Egypte.

Et d'autre part, il n'y a pas que les Ministres qui comptent dans l'Etat, comptent autant, sinon plus, les Bureaux, les fameux Bureaux, c'est-à-dire les Hauts Fonctionnaires. Ceux-ci ont donc droit eux aussi aux prébendes du capitalisme ; aussi le *Crédit Foncier* vient-il de nommer administrateurs *Alapetite*, ancien Résident Général de Tunisie, ancien Haut-Commissaire en Alsace-Lorraine, etc..., et *Delanney*, ancien Préfet de la Seine, ancien Ambassadeur au Japon, etc... Le premier est Bloc National, le second Caillautiste : sage équilibre !

Le même *Alapetite* vient d'être nommé administrateur du P.-L.-M., en remplacement d'un autre ex-haut fonctionnaire maintenant décédé, Paul Cambon, ancien Résident Général lui aussi en Tunisie, et ancien Ambassadeur en Angleterre.

Le Capital n'oublie pas ses vieux serviteurs, c'est le moyen de s'assurer les services des plus jeunes.

R. LOUZON.

A travers les Livres

NOUS AVONS REÇU :

M. Guichard : *Les Industries de fixation de l'Azote*. Prix : 6 fr. (Collect. Armand Colin.).

Un petit porteur de Fonds russes : *Les Rothschild*. Prix : 6 fr. (Public. de « l'Argent »).

Max Eastman : *Since Lenin died*. Prix : 4 shillings. (The Labour Publishing Company, London).

L. Bourgeois : *L'Ascension*. Prix : 5 fr. (Rieder, édit.)

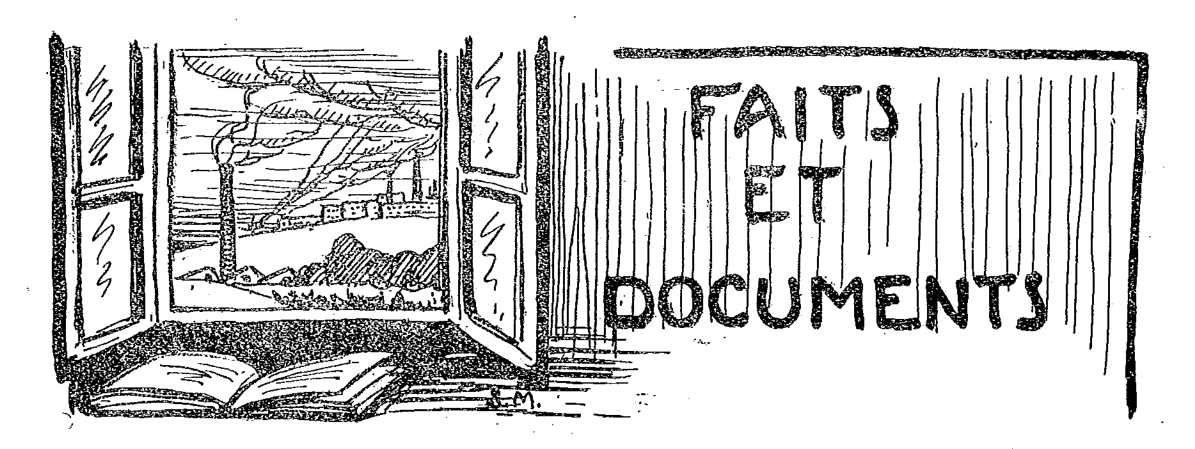
H. Bourgin : *Cinquante ans d'expérience démocratique*. Prix : 10 fr. (Nouvelle Librairie Nationale).

Marcelle Vioux : *Marie-du-Peuple*, Roman. Prix 7 fr. 50. (Fasquelle, édit.).

Maxime Leroy : *La vie de Saint-Simon*. Prix : 7 fr. 50. (Grasset, édit.).

Jean-Richard Bloch : *Sur un Cargo*. Prix : 7 fr. 50. (" Nouvelle Revue Française ".)

L'Œuvre d'Henri de Saint-Simon. Textes choisis par C. BOUGLÉ avec une introduction de A. PÉREIRE. Prix : 10 francs. (Alcan, éditeur.)



LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 1er MAI. — Premier mai pluvieux et morne. A Paris, chômage complet des taxis et important dans la métallurgie, le bâtiment et les T. C. R. P.

SAMEDI 2. — Mise à pied par la S. T. C. R. P. de 2.549 employés ayant chômé le 1er mai.

DIMANCHE 3. — Elections municipales. Premier tour : victoire du Cartel des Gauches.

— Manifestations de protestation sur les lignes de la T. C. R. P. contre les sanctions du 1er mai.

LUNDI 4. — Grève de protestation aux T. C. R. P.

MARDI 5. — Devant le mouvement en progression des T. C. R. P., la direction capitule.

JEUDI 7. — Encore des perquisitions à propos de la rue Damrémont.

Russie : XIIe congrès des Soviets.

— Suicide de Savinkof.

VENDREDI 8. — Le bureau de la Fédération Syndicale Internationale, réuni à Amsterdam, examine l'accord des syndicats anglais et russes.

SAMEDI 9. — Réunion du Comité Exécutif de la IIe Internationale à Paris.

— Perquisition chez André Marty.

Autriche : Le chef révolutionnaire macédonien Fédor Panitza, *alias* Théodor Dimitrov, est assassiné dans un théâtre de Vienne, par une jeune femme bulgare.

DIMANCHE 10. — Ballottage des élections municipales : dans l'ensemble victoire du Cartel.

LUNDI 11. — Voline est relevé de son poste de secrétaire à l'ambassade des Soviets.

MARDI 12. — Caillaux expose ses projets financiers à la Commission de la Chambre.

— Vif débat sur les statuts au Congrès international des fonctionnaires réuni à Paris.

MERCREDI 13. — Le centenaire de Saint-Simon est célébré à la Sorbonne.

— Grande offensive des troupes françaises au Maroc : le massif de Bibane est enlevé.

Russie : Au Congrès des Soviets, rapport de Rykof.

JEUDI 14. — La Compagnie du Nord licencie un millier d'ouvriers sous prétexte de ralentissement du trafic.

VENDREDI 15. — Congrès de l'Union P.-L.-M. à Moulins.

Russie : Discussion, au Congrès des Soviets, du rapport de Dzerjinsky sur l'état de l'industrie.

SAMEDI 16. — Meeting communiste contre la guerre du Maroc, à Luna-Park.

DIMANCHE 17. — Comité national de la Fédération unitaire du Bâtiment.

Allemagne : Catastrophe minière à Dortmund : 40 morts.

MARDI 19. — Conférence du Bureau International du Travail à Genève.

JEUDI 21. — Congrès de la Fédération des Coopératives à Nancy.

SAMEDI 23. — A l'entrevue de Douai, les représentants des houillères déclarent aux délégués des vieux syndicats que le supplément journalier de 1 fr. 20 pour cherté de vie va être retiré.

— Deux barques de sauvetage chavirent au large de Penmarch : 30 morts.

DIMANCHE 24. — Manifestation importante au mur des Fédérés.

— Incidents à la Martinique : huit hommes tués par les gendarmes.

MERCREDI 27. — Interpellation de Doriot et de Renaudel sur la guerre du Maroc.

— Une délégation de la Fédération Confédérée du Sous-Sol demande au ministre Laval d'intervenir auprès des Compagnies houillères.

Bulgarie : Friedmann, Koeff et Zadgorski sont exécutés.

JEUDI 28. — Réponse du Gouvernement aux interpellateurs; le groupe socialiste décidant par 21 voix contre 20 de s'abstenir, le débat est renvoyé au lendemain.

— Arrestation à Casablanca de Pinet, Celor et Alamy.

VENDREDI 29. — La Chambre vote l'ordre du jour de confiance sur le Maroc par 537 voix contre 29.

Paix au Maroc! Le cabinet Painlevé, qui a failli tomber sur la guerre au Maroc, tiendra-t-il les promesses qu'il a faites en privé aux députés socialistes ?

Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas été exigeants. S'il y eu effectivement promesses de se dépêtrer au plus vite du Maroc, pourquoi ne les ont-ils pas fait inscrire dans l'ordre du jour des Gauches ? Cet ordre du jour comporte un fonds substantiel qui donne satisfaction aux colonialistes et qui est abondamment saupoudré de déclarations vagues dont on sait la valeur pratique. Les socialistes ont risqué une velléité d'opposition, parce qu'ils sentent combien la guerre du Maroc est impopulaire dans les campagnes et ailleurs. Les promesses qui leur ont été faites, ne seront tenues que dans la mesure où l'agitation contre la guerre s'amplifiera dans les casernes et dans le pays.

« *La Chambre, fidèle à la politique de paix que le pays a si fortement approuvée le* 11 *mai* 1924 *et qu'il vient à nouveau de confirmer les* 3 *et* 10 *mai* 1925, *décidée à assurer la sécurité de nos troupes, des territoires et des tribus placés sous notre protection par les traités internationaux, résolument opposée, au nom de l'humanité et de l'intérêt national confondus, à tout impérialisme de conquête et d'aventure, approuvant les déclarations du gouvernement, lui fait confiance pour réaliser dans ces conditions, et dès*

qu'elles seront remplies, la paix au Maroc; envoie son salut reconnaissant aux vaillantes troupes métropolitaines et indigènes qui y défendent l'œuvre de la France, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Painlevé a mis le bras dans l'engrenage; il lui sera difficile de le retirer. Même s'il le voulait, la Banque de Paris et des Pays-Bas ne le lui permettrait pas; non plus que Lyautey qui désire rebadigeonner une réputation compromise

Dans l'hypothèse la plus favorable, on assistera à un ralentissement momentané des opérations militaires; mais les troupes envoyées au Maroc y resteront et l'on apprendra un jour prochain que l'offensive a repris contre les Riffains.

Si une période de répit est accordée, ce sera tant mieux, car les organisations ouvrières auront la possibilité de préparer l'opinion publique.

UNE PROPOSITION DE LA C. G. T. U.

Le 23 mai, la C. G. T. U. a proposé à la C. G. T. d'organiser en commun par toute la France la résistance à la guerre au Maroc :

Bien que vous n'ayez jamais répondu aux nombreuses lettres que nous vous avons envoyées, soit en vue de coordonner pour des objectifs précis et immédiats, l'effort des deux C. G. T., soit en vue de reconstituer l'unité syndicale, la C. E. de la C. G. T. U. n'hésite pas en raison de la gravité des événements actuels à attirer votre attention sur l'urgence d'organiser un vaste mouvement de protestation contre l'action engagée par le gouvernement français contre la République riffaine.

Personne ne peut passer sous silence le caractère des événements marocains et la responsabilité assumée par le gouvernement français dans cette dangereuse aventure.

En repoussant les propositions de paix et de détermination des frontières faites par Abd el Krim, en avançant les postes français au nord de l'Ouergha, dans une zone fertile restée inoccupée jusqu'à ce jour dans le but de la distribuer aux colons et d'affamer les Riffains, le gouvernement a pris en fait la responsabilité de la guerre; de plus le gouvernement français qui cherche maintenant à exterminer les Riffains sous divers prétextes, cherche en réalité à annexer les régions montagneuses et leur sous-sol au profit de quelques banquiers.

La nouvelle guerre du Maroc continue donc la longue série d'expéditions coloniales contre lesquelles, de tout temps et avec juste raison, s'est dressé le prolétariat français.

L'expédition marocaine revêt aux yeux de tous le caractère d'une guerre de grand style; les communiqués et les commentaires publiés par la presse de toute opinion ne laissent aucun doute sur sa durée, sa violence, ses sacrifices, et ses conséquences politiques et financières.

Fidèle aux principes révolutionnaires qui l'animent, la C. G. T. U. fait appel à toutes les organisations unitaires, syndicats, unions, fédérations, etc., en leur nom, à l'ensemble du prolétariat pour qu'un mouvement général de protestation s'élève sans délai contre la guerre franco-riffaine, et contre notre gouvernement responsable.

Garder le silence c'est non seulement se rendre complice des visées impérialistes du gouvernement français soutenu en la circonstance par tous les partis de la réaction, c'est non seulement se rendre complice du gâchis financier qui va en résulter, ainsi que des complications diplomatiques qu'elles vont faire naître, mais c'est se rendre également complice de la mort de milliers de combattants enrôlés par le gouvernement français pour l'accomplissement d'une besogne que doit réprouver le prolétariat et que tout militant ouvrier doit s'employer à paralyser.

C'est se rendre complice de l'assassinat des Rifains combattant pour leur liberté et leur existence.

Le caractère impérialiste de la guerre marocaine, ainsi que ses tristes et dangereuses conséquences, heurte à un tel point le bon sens de la classe ouvrière, il constitue d'autre part une telle atteinte au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, — droit admis par le gouvernement et défendu par votre organisation — que du sein même de celle-ci des protestations se sont élevées.

La C. G. T. U. enregistre avec satisfaction la protestation des Unions confédérées de la Gironde, de la Haute-Garonne et du Rhône contre la guerre marocaine et le gouvernement français, mais il est évident que cette protestation prendra d'autant plus vite un caractère général et décisif si les deux C. G. T. engagent publiquement et conjointement une action commune.

Dans ce but, la C. E. de la C. G. T. U. vous propose l'organisation en commun d'une vaste tournée de propagande dans toute la France et de démonstrations ouvrières publiques avec les mots d'ordre suivants :

PAIX IMMEDIATE AVEC LES RIFFAINS.

EVACUATION MILITAIRE DU MAROC DEMANDEE JADIS PAR LA C. G. T.

UNE DÉCLARATION DE LA C. G. T.

La C. G. T. s'est abstenue de répondre à cette proposition. Le 27 mai, elle a publié dans le *Peuple* la résolution suivante :

La C. A. de la C. G. T., interprète du sentiment des organisations confédérées, exprime l'inquiétude qu'éprouve le prolétariat en présence des graves événements qui se déroulent au Maroc.

Elle rappelle que les convoitises capitalistes et industrielles qui se sont déchaînées sur ce pays depuis 1904 furent cause des plus dangereux incidents internationaux qui préparèrent en Europe un état d'esprit de haine et de violence.

Nullement influencée par la tactique et les manœuvres communistes, la C. G. T. refuse de se livrer à un verbalisme de surenchère, et de considérer que le fait d'être un chef guerrier confère le titre de représentant de tout un peuple historiquement et constamment livré au pillage et au droit du plus fort. Elle demande au gouvernement de rechercher et de prendre rapidement l'initiative des solutions d'apaisement et de paix.

Elle précise que la seule mission qui peut honorer une nation, c'est d'éveiller un autre peuple aux idées de progrès, de le grandir dans la justice, dans la liberté et le mieux-être et l'aider ainsi à travailler à sa prompte libération contre toutes les forces de violence, de conquête et de domination.

Elle précise que cette œuvre humaine, si conforme à la pensée de Jaurès, est incompatible avec un régime de dictature militaire et avec la mainmise des industriels de proie et de tous les trafiquants de l'exploitation humaine sur toutes les richesses d'un pays, substituant ainsi une nouvelle domination aussi détestable et la dépendance plus inacceptable encore de tout un peuple.

La Commission Administrative demande que des négociations soient engagées sans retard qui s'inspirent à la fois de la pensée et des besoins vitaux du peuple marocain ainsi que du devoir impérieux d'éviter de nouveaux charniers et toutes les complications internationales que la question marocaine provoque depuis déjà trop longtemps.

La C. G. T. demande gentiment au gouvernement de prendre l'initiative des solutions d'apaisement. C'est une demande qui, jointe à la délégation des femmes communistes à la présidence du Conseil, ne peut manquer d'attendrir le cœur de M. Painlevé.

Mais il ne s'agit pas de provoquer la pitié présidentielle. Il s'agit de savoir si les grands financiers qui inspirent les gouvernants de gauche pourront triompher de la classe ouvrière, renforcée en la circonstance par le monde paysan. Notre bourgeoisie a besoin d'expéditions coloniales : elle veut le Maroc; depuis longtemps d'ailleurs il était question de reprendre, de racheter aux Espagnols leur part du Maroc. La distinction de Loucheur entre impérialisme et colonialisme ne rime à rien. Le colonialisme n'est-il pas la variété la plus courante de l'impérialisme et vouloir condamner l'impérialisme sans toucher au colonialisme n'est-ce pas un tour de passe-passe ?

En vue de l'expédition coloniale du Maroc, comme hier dans la guerre mondiale, la bourgeoisie exploitera les grands mots et brouillera les idées les plus claires. Mais la classe ouvrière ne coupera plus dedans.

Jusqu'à présent un malaise sourd s'est manifesté; on lui doit l'attitude des socialistes qui ont dû en tenir compte; mais du malaise à la volonté de résistance il y a un pas à franchir. Le Congrès des Ouvriers de la Région parisienne, organisé pour le 5 juillet par le Comité d'Action aidera à le franchir. Mais ne vient-il pas un peu tard, ce Congrès ? Danger en mai, Congrès en juillet. Il ne fallait certainement pas autant de semaines pour mobiliser les ouvriers parisiens.

L'Unité syndicale. La route est longue et hérissée d'obstacles, vers l'unité syndicale. Seuls, les faux « léninistes de 1924 » croient qu'il suffit de bluffer, de mentir, de décréter, pour arriver au but. Les syndicats russes, sérieusement attelés à la besogne, en savent plus long.

C'est pourquoi ils ont jugé nécessaire de faire de nouvelles concessions à Amsterdam, contrairement aux vues mirifiques de ceux qui voyaient dans le comité anglo-russe une rupture des Anglais avec Amsterdam.

Ce comité devait, selon Losovsky, devenir « *un organe permanent d'action, éditant une littérature périodique et non-périodique, envoyant des représentants dans tous les pays..., prenant l'initiative de rassembler les syndicats scindés, intervenant contre les nouvelles scissions et exclusions, etc.* » (1). Mais comment les Anglais, eux, l'envisageaient-ils ? Losovsky le dit nettement, dans le même article :

« *A en juger par les documents dont nous disposons jusqu'à présent, les dirigeants des trade-unions conçoivent l'unité sous forme de l'entrée des syndicats russes dans Amsterdam... Il faut dire franchement que poser ainsi la question signifie éloigner le rétablissement de l'unité, car il s'agit non de l'entrée des syndicats d'un pays dans Amsterdam, mais de la fusion des deux Internationales au moyen d'un Congrès d'unité.* »

Ainsi, selon les Anglais, il s'agit de faire entrer les syndicats russes dans Amsterdam. Selon Losovsky, de fondre les deux Internationales considérées comme égales, le Comité anglo-russe agissant en attendant comme organe permanent commun aux deux organisations rivales.

Dans quel sens s'est orientée la dernière conférence anglo-russe ? La déclaration, signée Tomsky, Melnitchansky, Svels et Bromley, dit que la conférence fut convoquée « *pour examiner les difficultés de la tâche du rattachement du mouvement syndical de l'S. S. S. R. à la Fédération internationale des syndicats* ». Le point de vue britannique ayant ainsi prévalu, les trade-unionistes doivent inciter « *l'Internationale d'Amsterdam à accepter sincèrement une conférence immédiate, libre, sans conditions, avec les représentants des syndicats de l'U. S. S. R.* ».

Ainsi, Tomsky et Melnitchansky, au nom de la C. G. T. russe, ont souscrit à la conception combattue par Losovsky au nom de l'I. S. R. De même, sur la question du Comité anglo-russe, ils ont renoncé à lui donner le caractère préconisé par Losovsky.

En effet, ce Comité ne sera que « *consultatif* », ne se réunira que dans certaines « *occasions particulières d'action commune urgente* », et sa composition même (le président, le secrétaire de chacune des organisations, plus trois membres des organes dirigeants de celles-ci) ne lui permettra de se réunir que rarement.

Il n'est pas dit que ces grandes concessions seront approuvées par... le Bureau politique du Parti russe, qui dirige les syndicats de l'U. S. S. R., et il est possible que tout en reste là, jusqu'à ce qu'Amsterdam se montre plus conciliant.

En tout cas, ce ne sont pas les propos et les agissements incohérents des dirigeants du Parti communiste français qui facilitent la tâche de nos camarades russes et qui inciteront Amsterdam à la conciliation. Donner à entendre qu'on dissoudra la C. G. T. U. si le Congrès interconfédéral échoue, c'est encourager la C. G. T. et Amsterdam dans leur résistance. Une fois de plus, les sots malfaisants du « léninisme de 1924 » rendent service à l'adversaire.

***

On « informe » la Fédération de la Région parisienne. Pour rendre compte des travaux de l'Exécutif Elargi et pour étudier les résultats des élections municipales, la Direction de la Fédération parisienne a convoqué ses adhérents le dimanche 17 et le jeudi 21 mai.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces deux assemblées d'information.... il y aurait beaucoup à ajouter — beaucoup à retrancher !— aux articles que l'*Humanité* leur a consacrés. Bornons-nous ici à quelques remarques

Nos « bolchevisateurs » ont perdu leur superbe. Disons même qu'ils furent assez ternes ! Ces gens n'ont que le choix entre les formules tapageuses et incohérentes et les banalités boursouflées et enfantines. Treint est bien obligé de reconnaître avec l'Exécutif Elargi que nous sommes dans une période de stabilisation du capitalisme. Mais le « meilleur théoricien du Parti » *(sic!)* veut prouver, en une argumentation pesante, que tout de même cette stabilisation n'est pas aussi « stable » qu'on veut bien le croire; que « l'éloignement des perspectives révolutionnaires permettra à la France et à l'Angleterre de se mettre au même niveau que l'Allemagne » (pour un peu, il nous dirait que l'échec de novembre 1923 fut un bien!); que « la Commune de 1871 et la Révolution russe de 1917 ont pu se produire à des époques de monnaie stable »..., etc.. Tout cela n'est que ridicule.

Mais où diable est le Treint qui déclarait en novembre 1924 : « *tout léniniste doit repousser de la manière la plus catégorique l'éloignement de la perspective révolutionnaire évoquée par Trotsky...* » ?

Mais notre incompréhension chronique du léninisme et notre mauvais esprit nous ont conduits à méconnaître absolument la véritable pensée des dirigeants du P. C.

Ainsi « *les cellules jusqu'ici n'ont pas eu de vie politique* ». Suzanne Girault l'affirme, sans gêne. Vous dites avoir lu quelque part que c'est *spontanément* que les masses du Parti bolchevisé ont pris position contre la prétendue droite ? Vous avez mal lu.

Ainsi, Sémard proclame qu'il n'a jamais envisagé la dissolution de la C. G. T. U., *qu'il aurait été un cancre en préconisant une telle solution*. Vous dites avoir entendu... Erreur de vos sens abusés !

Le même Sémard protestera avec une naïve indignation, en lisant cette phrase de lui que nous rapportons presque textuellement ... « *Ce n'est jamais dans l'action que la classe ouvrière comprend la théorie révolutionnaire* »...

Mais la démagogie est toujours un excellent système de gouvernement.

A une critique correcte de la tactique coloniale du P. C., Treint répond avec des grondements dans la voix, en la rapprochant des campagnes de la presse bourgeoise.

Aux clairs exposés, bourrés d'heureuses citations, de Paz et de Dunois, à la sobre et sévère intervention de Loriot, Doriot répond en évoquant... « le sang qui coule au Maroc ! »

Mahouy, cependant, déchaîne les fureurs de l'appareil, en lisant des extraits de lettres d'Herclet. Lecture utile, qui confirme ce que la *Révolution Prolétarienne* a déjà dit des désaccords survenus entre l'Exécutif et la Direction du P. C., à propos de l'exclusion de Monatte, Rosmer et Delagarde, et des thèses du Congrès de Clichy.

Suzanne Girault se surpasse dans la réponse qu'elle veut lui faire. Jamais, elle ne s'était révélée aussi haineuse... pour ne pas dire plus. Notons simplement pour aujourd'hui, qu'elle qualifie de « *dégoûtante* » l'attitude d'Herclet, à Moscou. Herclet est, là-bas, délégué de la C G. T. U. Nous n'ajouterons à cela aucun commentaire !

La conclusion que l'on doit tirer de ces deux assemblées, c'est que l'opposition a pris l'offensive. Pour la première fois, peut-être, depuis de longs mois, nos « bolchevisateurs » ont été mis en accusation. Ils l'ont bien compris; et ils se défendront *par tous les moyens*. L'odieux compte rendu de l'*Humanité* paru le vendredi 22 en est une preuve. Mais pour tenir le coup, il suffit d'opposer une ferme intransigeance, tant politique que morale, à leur brutalité démagogique et à leur souplesse social-démocrate. Le prolétariat communiste, qui n'est pas responsable de leurs actes et paroles, finira bien par reconnaître les siens ? — UN SYNDICALISTE COMMUNISTE

---

(1) L'*Internationale rouge des syndicats*, n° de décembre.

:-: ENTRE NOUS :-:

CLASSEMENT DES ABONNÉS

Nous avons annoncé que les 500 abonnés étaient dépassés. En effet, au 24 mai, quand nous avons établi notre classement, nous étions à 511 abonnés, se répartissant ainsi :

Paris	208	Loiret	2
Seine	53	Lot	0
Seine-et-Oise	24	Lot-et-Garonne	0
Ain	1	Lozère	0
Aisne	1	Maine-et-Loire	1
Algérie	6	Marne	2
Tunisie	7	Marne (Haute-)	0
Maroc	3	Mayenne	0
Allier	2	Meurthe-et-Moselle	6
Alpes (Basses-)	1	Meuse	0
Alpes (Hautes-)	1	Morbihan	0
Alpes-Maritimes	15	Moselle	1
Ardèche	4	Nièvre	0
Ardennes	1	Nord	11
Ariège	0	Oise	4
Aube	1	Orne	0
Aude	0	Pas-de-Calais	4
Aveyron	0	Puy-de-Dôme	3
Bouches-du-Rhône	1	Pyrénées (Basses-)	1
Calvados	1	Pyrénées (Hautes-)	0
Cantal	3	Pyrénées-Orientales	0
Charente	0	Rhin (Bas-)	1
Charente-Inférieure	1	Rhin (Haut-)	1
Cher	0	Rhône	13
Corrèze	0	Saône (Haute-)	0
Corse	2	Saône-et-Loire	4
Côte-d'Or	0	Sarthe	0
Côtes-du-Nord	0	Savoie	2
Creuse	0	Savoie (Haute-)	3
Dordogne	1	Seine-Inférieure	5
Doubs	2	Seine-et-Marne	2
Drôme	1	Sèvres (Deux-)	1
Eure	0	Somme	1
Eure-et-Loir	0	Tarn	0
Finistère	16	Tarn-et-Garonne	0
Gard	2	Territoire Belfort	0
Garonne (Haute-)	0	Var	1
Gers	0	Vaucluse	1
Gironde	5	Vendée	10
Hérault	3	Vienne	0
Ille-et-Vilaine	0	Vienne (Haute-)	3
Indre	4	Vosges	8
Indre-et-Loire	5	Yonne	0
Isère	3	Angleterre	1
Jura	2	Belgique	12
Landes	1	Espagne	1
Loir-et-Cher	2	Hollande	3
Loire	3	Norvège	2
Loire (Haute-)	2	Russie	8
Loire-Inférieure	1	Suisse	4

Ainsi nous avons :

Paris, Seine et Seine-et-Oise	285
Départements	195
Extérieur	31

Après le cinquième numéro, malgré le boycottage dont nous avons été l'objet, en dépit de notre absence de publicité, avoir atteint les 500, ce n'est pas si mal.

Mais il faut qu'une tendance régulière à la progression se fasse sentir. Nous voulons arriver à 2,000 abonnés à fin décembre. Nous en sommes encore loin. Y parviendrons-nous ? Pourquoi pas si l'on nous aide autrement qu'en bonnes paroles, si l'on prend le minimum de peine pour récolter autour de soi de nouveaux abonnements.

A l'heure actuelle, il y a beaucoup plus de 1,500 camarades tout prêts à s'abonner s'il se trouve quelqu'un pour ramasser leurs 20 francs ou leurs 11 francs et leur éviter la peine d'écrire et de passer à la poste.

Il y a des camarades experts dans l'art de recueillir des abonnés et d'autres qui ont autant de timidité que s'ils demandaient les vingt francs pour eux-mêmes. Il faut surmonter cette timidité stupide et poser à chacun de ceux qu'on sait susceptibles de s'intéresser à la *Révolution Prolétarienne*, cette question toute naturelle : « Quand t'abonnes-tu ? Tout de suite ? »

Quelques amis nous ont dit « Faut-il recevoir nous-mêmes l'argent ou bien ferez-vous encaisser par la poste ? » Il faut prendre l'argent ; vous nous éviterez un travail administratif, du temps et aussi des frais. Si cela vous embête de recevoir des sous sans donner un reçu, nous avons des carnets d'abonnement que nous ne demandons pas mieux que d'expédier.

D'ici à fin décembre, nous avons 1,500 nouveaux abonnés à trouver ; nous y arriverons si les amis que nous comptons dans toutes les régions veulent en mettre un coup. Les camarades du Finistère nous ont promis d'être à 100 à la fin de l'année ; ce qu'ils feront pourquoi ceux du Nord, du Pas-de-Calais, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, du Rhône ne seraient pas capables de le faire ?

Nous demandons à nos amis actifs de se munir d'un carnet d'abonnement, de nous établir une liste des camarades qu'ils connaissent susceptibles de s'abonner, et à qui nous enverrons un ou deux numéros à l'essai, de faire autour d'eux la chasse aux abonnés.

CHANGEMENT DE LOCAL

Changement de local ? Non, plutôt prise de local ? Jusqu'à ce jour, Godonnèche avait hospitalisé la revue, c'est-à-dire reçu la correspondance, fait une grosse part du travail d'administration, mais quand un camarade allait au 17, rue André-del-Sarte, il trouvait porte close. Naturellement Godo et sa femme étaient à leur travail. En outre, les collections commençaient à s'accumuler. Un coin devenait nécessaire.

Il y en avait un tout désigné et dont Monatte était locataire depuis quinze ans, c'était le 96, quai Jemmapes, mais il fallait que Hasfeld puisse nous y laisser une pièce. C'est arrangé. La *Révolution Prolétarienne* sera chez elle au premier et Hasfeld chez lui, avec ses éditions et la librairie, dans la boutique du bas.

Godonnèche et les camarades qui s'occupaient de l'administration continueront à s'en occuper à leurs heures de libres. Monatte continuera à s'occuper de la cuisine de la rédaction. Mais au lieu de travailler dispersés, l'un à Montmartre, l'autre à Grenelle, l'autre à Juvisy, on travaillera au quai Jemmapes. Ainsi l'on pourra tous les après-midi, de 3 à 7 heures, trouver un camarade du « noyau » pour bavarder avec lui de la revue, mais surtout pour y faire le plus important, c'est-à-dire y apporter des abonnements et s'y fournir de numéros.

MAUVAISE DISTRIBUTION

Notre dernier numéro fut plus mal distribué par la poste qu'à l'ordinaire. Nous avons appris que le bureau central des imprimés était complètement embouteillé. Des abonnés parisiens n'ont reçu leur numéro, déposé le lundi 18 mai, que du samedi 23 au mercredi 27 mai ! Que nos abonnés n'ayant pas reçu leur numéro 5 nous écrivent et nous leur ferons parvenir par retour du courrier.

Pour le présent numéro, nous avons pris nos dispositions pour éviter le renouvellement de ce sabotage et si malgré nos précautions le mal persistait, nous recommandons à nos camarades de nous en avertir aussi rapidement que possible.

RENOUVELEZ, RENOUVELEZ !

Dans la huitaine, nos abonnés de six mois dont l'abonnement expire avec le présent numéro recevront un chèque postal qu'ils auront à nous adresser avec le montant de 11 francs pour 6 mois ou 20 francs pour un an.

Le Gérant : V. Godonnèche. Imp. Nouvelle (assoc. ouv.), 11, rue Cadet. — 1268-6-25.